

LA VIGIE

JOURNAL DE CRITIQUE ET D'OPINION

Vol. 5—No. 18 — Jeudi, 21 Juillet 1910

Abonnement : \$3.00 par an. 1 cent le numéro.
Tarif d'annonces : 1ère insertion 15c. la ligne, 2ème insertion, 10c. la ligne

Publié tous les matins par la C^{ie} Vigie, 8 rue Collins, Haute-Ville



LA VIGIE

QUÉBEC, 21 JUILLET 1910

SIR WILFRID DANS L'OUEST

(Par dépêche de notre directeur)

Yorkton, Saskatchewan, 20.— Sir Wilfrid Laurier et son party ont visité aujourd'hui en voiture les moissons sur une distance de 40 milles, dans les environs de la ville. Le rendement promet d'être extraordinaire dans cette partie de la province qui n'a pas, comme le sud du Manitoba, souffert de la sécheresse.

Une grande assemblée a été tenue cet après-midi dans une immense construction qui sert de patinage et où 3,000 personnes ont pris place. Le Dr Cash, M. P. a présidé. M. Acheson a lu une adresse de bienvenue au nom de la ville et du Board of Trade. Puis des discours enlevants ont été prononcés par sir Wilfrid Laurier, l'hon. Walter Scott, premier ministre de la Saskatchewan et l'hon. G. P. Graham.

Il a été question de la construction par le chemin de fer de la Baie d'Hudson d'élevateurs à grain, ce qui offre un intérêt immense pour Québec.

Il y a ce soir grande réception à l'Hôtel-de-Ville en l'honneur de sir Wilfrid.

HONNEUR AU GOUVERNEMENT DE QUÉBEC

Le gouvernement de sir Lomer Gouin a fait un beau geste en mettant une somme de \$5,000.00 à la disposition des sinistrés de Campbellton. La province-soeur du Nouveau-Brunswick sera sans doute sensible à cette marque de sympathie spontanée et généreuse. Notre province est libérale et aime les œuvres de libéralité.

DU TIC AU TAC

Un bon apôtre de la rue Sainte-Anne, retour de Rimouski, trouve qu'il y a, à la Vigie, "un bonhomme déconcertant". Le monsieur est "d'incert", cela se voit, car la plume tremble dans sa main, et ses idées vacillent.

Nous voulons l'aider à se remettre, et le prions de croire que ses petites injures ne montent pas à la hauteur de notre indifférence.

Si cela lui fait plaisir, nous admettons, bien qu'avec répugnance, que toutes nos institutions, religieuses et civiles, reposent sur une base solide, que nul vent de révolte ne souffle de nulle part pour les renverser, et que quiconque prétend le contraire est anathème.

Nous voilà du coup, débarrassés de tous les périls sociaux à la fois.

C'était donc faux, cher bon apôtre, que l'élément juif croissait et multipliait dans le pays, envahissait nos centres d'affaires, s'introduisait dans les quartiers aristocratiques, devenait grand propriétaire terrien, montait à l'assaut des professions libérales, franchissait le seuil des parlements, et devenait un danger permanent pour nos institutions. Selon votre nouvelle théorie, qui détruit tout ce que vous avez écrit dans votre sainte feuille, il n'y a pas lieu de prémunir notre jeunesse et nos enfants contre les résultats probables de cet état de choses, et l'intervention de l'Etat, pour nous aider dans cette occurrence, selon la constitution et la loi, serait un acte de libéralisme césarien.

C'était donc faux que l'œuvre des francs-maçons, qui s'exerce par l'école, le journalisme et la propagande secrète dans notre province, constitue un danger imminent pour la sécurité, la liberté et l'existence même de nos communautés religieuses, de notre enseignement confessionnel, de l'Eglise catholique. Eux aussi s'introduisent partout — dans la magistrature, dans la législature, dans l'administration — et vous ne voyez là, excellent niais que vous êtes, aucune menace immédiate et sérieuse pour nos institutions.

C'était donc faux, toujours d'après la théorie de l'organe de la rue Sainte-Anne, que le système scolaire, légalement en usage dans le Manitoba et les jeunes provinces de l'Ouest, est contraire à l'esprit et à la lettre de la Constitution, contraire au droit naturel qu'a le père de famille d'inspirer et de diriger l'éducation de ses enfants, que l'état de choses existant viole le principe de nos institutions, et que l'enseignement de Rome oblige les catholiques de ce pays à se liguer pour faire disparaître cette injustice de nos lois.

...

Pour résumer la situation, nous avons proposé l'introduction dans nos écoles et dans nos collèges — par l'entremise du Conseil de l'Instruction Publique, institution d'Etat — d'un enseignement spécial pour faire connaître, aimer et respecter nos institutions civiles à l'instar de nos institutions religieuses. La neutralité, disions-nous, n'est pas plus excusable pour celles-là que pour celles-ci, et nous donnions des raisons à l'appui de notre suggestion.

Les raisons ont été trouvées mauvaises par notre bon ami de la rue Sainte-Anne, qui nous a charitablement accusé de faire appel à la main-mise de l'Etat sur l'éducation, de pratiquer le libéralisme césarien et de viser au despotisme. Ce bon monsieur, qui

nous reproche d'avoir parlé de Louis XVI, le guillotiné, n'hésitait pas alors à nous souffler du mot de Louis XIV: "L'Etat, c'est moi".

Du tic au tac, nous lui avons servi du César, avec un à-propos... déconcertant, et c'est depuis lors que nous sommes un peu en disgrâce à ses yeux.

Sans rancune, pour ne point perdre le bénéfice des arguments avancés de part et d'autre, nous affirmons encore, dans l'intérêt public, notre ferme conviction que l'heure est venue d'inscrire au programme de nos écoles élémentaires, modèles et supérieures, l'étude progressive et méthodique de nos institutions civiles. Notre contradicteur dit que cela existe déjà: qu'il le prouve. Il prouvera en même temps que notre thèse est vraie.

Après réflexion, peut-être comprendra-t-il aussi, à son propre point de vue, que la juiverie, la franc-maçonnerie, le règlement incomplet de la question scolaire dans le Manitoba, Saskatchewan et Alberta, sont des symptômes caractéristiques de malaise dans notre corps social, bien plus réels et bien plus dangereux que "l'assouvissement de l'esprit public à la discipline envahissante des partis politiques".

Le monsieur... de Rimouski n'est qu'un rebouteur: il croit au mal imaginaire, et traite ses patients — ses lecteurs, voulons-nous dire — en conséquence. C'est de la médecine de contrebande: la pratique en est illégale, mais qu'importe? Son voisin de bureau, un vrai docteur celui-là s'est bien fait charlatan. Qu'ils cessent tous deux, le charlatan et le rebouteur, d'être des visionnaires pour qui l'esprit de parti est la cause unique des maux dont "souffre le fonctionnement de nos institutions".

LE DRAME DE L'ASILE DE BEAUPORT

M. le docteur M. D. Brochu, surintendant médical de l'Asile de Beaufort, a bien voulu nous donner quelques renseignements au sujet de la mort d'un pensionnaire de l'établissement, M. Alexandre Babin, vieillard de 72 ans.

Les deux gardiens inculpés, MM. Antoine Couture et Gabriel Laumonier, sont maintenant entre les mains de la justice, et nous n'avons pas à intervenir.

L'enquête préliminaire devant le magistrat de police établira les causes de la mort et déterminera les responsabilités. Voilà pour ce qui concerne les inculpés.

Une autre question plus importante est celle de la sécurité des détenus à l'Asile de Beaufort. A ce sujet, le surintendant médical nous informe que des précautions sont prises pour sauvegarder l'ordre moral et empêcher les mauvais traitements de la part des gardiens infirmiers.

C'est une tâche difficile, et le recrutement d'infirmiers compétents se fait actuellement dans des conditions qui ne donnent pas toutes les garanties désirables, parce que le salaire n'est pas suffisamment élevé, et que le contrôle du gouvernement n'est pas assez absolu.

Voici, du reste, les observations de M. le docteur Brochu à ce sujet, dans son rapport pour l'année 1906:

"Bien que le gouvernement se soit réservé le contrôle médical absolu, cependant c'est l'administration des propriétaires, seule, qui a le privilège et la charge d'engager et de payer les gardiens. Nous sommes donc obligés tout d'abord d'accepter ce que l'on nous offre, en fait de personnel et nous avons la tâche ingrate de juger, à la suite, ces infirmiers

à l'œuvre. Mais nous n'avons aucune discrétion pour fixer ou augmenter le salaire de ces employés, afin d'encourager les bons gardiens de les attacher à leur rôle et d'exciter leur ambition à se faire une carrière à l'asile: les salaires étant, en outre, très inférieurs relativement aux nécessités de la vie actuelle.

Nous sommes donc exposés, par suite, à avoir un personnel d'infirmiers qui se renouvelle trop fréquemment pour pouvoir s'instruire d'une bonne expérience et de la connaissance des principes qui, seuls peuvent permettre à chacun de jouer le rôle utile qu'on en doit attendre.

Ce mode est encore défectueux à un autre point de vue: c'est que chacun de ces infirmiers n'est pas longtemps au service, sans acquiescer à la conviction que, pour avoir chance de voir graduellement s'élever son salaire, selon ses états de service, il s'aperçoit vite qu'il dépend, avant tout, du bon vouloir des religieux propriétaires de l'asile, et que c'est à elles, par conséquent, qu'il doit chercher à plaire, en premier lieu, sans trop avoir à s'occuper de faire du zèle en faveur de la direction médicale: c'est là, vous l'admettez, Monsieur le Ministre, une condition bien peu conforme au contrôle absolu que le Gouvernement a eu l'intention de se réserver dans les contrats d'affermage pour les soins et la garde des aliénés, dans cet asile.

Le rôle des gardiens infirmiers est trop important, dans l'œuvre du service médical, pour que le Gouvernement reste tout à fait désintéressé dans le choix du recrutement de ces employés et il est facile de prévoir les conséquences de l'anomalie indiquée ci-dessus.

Dans l'intérêt public, et pour donner satisfaction aux familles éprouvées qui ont de leurs membres dans cette institution, nous espérons que des mesures seront prises pour prévenir de semblables accidents.

CANDIDATURE MUNICIPALE

On annonce comme certaine la candidature de M. Uldérie Gagnon, commerçant, à la position d'échevin rendue vacante par le décès du regretté M. Damien Matte.

Cette candidature serait bien vue du public.

On nous a parlé aussi de M. Edouard Piché, qui voudrait pousser son ours, mais nous ne croyons pas que les contribuables du quartier St-Jean le prennent au sérieux.

L'ESPRIT DE PARTI

Les partis ont du bon: pour quoi l'esprit de parti n'en aurait-il pas? En somme, malgré les fausses notions répandues dans le peuple à ce sujet, l'esprit de parti, dans sa haute et véritable acception, est-il autre chose qu'une conviction sincère, résultat de l'éducation ou de l'étude, qui porte un homme à accepter et à défendre certaines croyances politiques, de préférence à d'autres? Cet esprit de parti n'est pas particulier aux citoyens inscrits sur les listes électorales: il inspire les femmes, les enfants, comme les hommes d'âge mûr et les vieillards. C'est quelquefois une tradition de famille, très respectable en vérité, puisqu'elle se confond avec le respect des ancêtres. Tout cela démontre que l'excès seul est reprehensible en cette sorte de chose comme en toutes les autres.

Il est né, paraît-il, à Saint-Eustache, dimanche dernier, un nouveau parti: le parti autonomiste canadien. Prétendra-t-on que les adeptes de cette nouvelle religion politique ne seront pas pénétrés de l'esprit qui anime ses fondateurs, et que tous ensemble ils n'auront pas cette âme collective qui se révèle et agit sous l'empire de convictions d'autant plus fortes qu'elles sont plus sincères?

Alors donc! A tort ou à raison, cet esprit de parti est un sentiment si naturel qu'on voit tous les jours des ménages où le mari et la femme diffèrent de conviction politique et persistent dans leur opinion et leurs préférences, malgré les années. Les membres du clergé n'échappent pas à cette loi commune, en dépit des efforts du plus grand nombre pour qu'il n'en paraisse rien au dehors.

Nous sommes franchement d'avis que d'autres convictions plus intimes seront atteintes le jour où l'on sera parvenu à tuer l'esprit de parti.

FEUILLES VOLANTES ET PAGES D'HISTOIRE

Avec quel empressement et quel lancinant désir, j'ai passé mon coupe-papier à travers les feuillets du livre nouveau de M. Ernest Gagnon!

Les vers de Musset me trottaient dans l'esprit:

Alors, le souvenir excitant l'espérance, L'attente d'être heureux devient une souffrance.

J'ai tant de fois été heureux, d'un bonheur chaste et familial, en goûtant les écrits de M. Gagnon, que j'en voulais goûter encore, comme d'une chose exquise dont on ne se rassasie pas.

Il n'y a pas à s'y tromper: c'est le même délicat gourmet — Brillat-Savarin du sentiment naturel et de la pensée généreuse — qui a apprêté le festin et tout disposé pour le plaisir de l'esprit en l'enchantement du cœur.

Et il n'y a pas que l'esprit et le cœur qui soient de la fête. Les sens y sont conviés: les yeux, pour contempler tant de jolis décors, tant de scènes naturellement décrites, tant de profils d'hommes et de femmes; les oreilles, pour entendre tant de conversations agréables, tant de mots légers ou profonds, qui font tour à tour sourire ou songer. Et puis, comme la bonne compagnie est, en définitive, ce qui complète l'attrait du festin, M. Gagnon nous présente les plus aimables, les plus personnels, les plus originaux, les plus sympathiques, les plus séduisants des convives.

Voilà bien de quoi prolonger et decupler la jouissance, car s'il y a unité d'inspiration littéraire dans l'œuvre, il y a variété dans les détails, et cette unité dans la variété produit selon la définition de Saint-Augustin, cette chose merveilleuse qui est le Beau.

Simple et belle, la plus récente — qui ne sera pas la dernière — des productions littéraires de M. Gagnon fera aimer Québec et remercier l'auteur de ce délicieux recueil pour tous ceux qui auront la bonne fortune de le lire.

Jos. P. Turcotte.

LE PONT DORCHESTER

Nous constatons avec plaisir que le Chronicle, dans son article éditorial d'hier matin, définit clairement la responsabilité du gouvernement de Québec au sujet de la suppression du pont Dorchester, comme une vieilleries indigne de notre époque. Il faut que cette antiquité mal commode disparaisse et qu'un pont moderne soit édifié au pied de la rue de la Couronne. L'opinion publique le demande.



ATTRACTION AU PAQUETORIUM

Nous venons de nous assurer les services de M. J. E. Corriveau bien connu du public québécois. Ce monsieur expliquera toutes les vues de manière que chacun puisse comprendre exactement ce qu'il verra. Il a le talent bien reconnu de saisir le pittoresque des situations de manière à le faire sentir à ses auditeurs. Nous sommes certains que nos clients seront contents de cette nouvelle acquisition de la maison et que l'auditoire qui se presse au Paquetorium augmentera tous les jours.

PROGRAMME DE JEUDI

Ce programme a été choisi avec le plus grand soin et Monsieur Corriveau vous en donnera une explication qui vous plaira. Venez donc au Paquetorium jeudi et nous sommes assurés que vous allez vous amuser.

Le Paquetorium sera ouvert jeudi à 9.30 hrs du matin. Dans l'après-midi, Monsieur Corriveau sera là pour vous expliquer les différentes vues de 2 hrs à 5.30 hrs. Admission 5c.

Les enfants au-dessous de 7 ans et accompagnés d'une grande personne sont admis gratis.

VENTE GIGANTESQUE DE CAMISOLES D'ETE POUR DAMES.

Notre acheteur vient de s'assurer d'un beau lot de camisoles d'été pour dames. Ces camisoles sont légères et confortables pour le temps des chaleurs et la valeur en est réellement remarquable. Il va sans dire qu'il vous fera plaisir, de vous en procurer une bonne quantité. Voyez-en l'étalage dans notre grande vitrine. Lisez ces descriptions.

Camisoles, Spécial 11c.

Camisoles en gaze de coton blanc, pour dames, bonne variété de points, col bas, manches courtes, belle qualité, prix de cette vente 11c.

Camisoles, Spécial 13c.

Camisoles de fil, belle qualité, pour dames, bonne variété de points, col bas, manches courtes, garnis de dentelle, belle valeur, prix de vente 13c.

Grande Vente Finale de Costumes pour Dames.

Jeudi nous voulons écoulé la balance de notre assortiment de costumes pour dames. Ces costumes sont marqués à des prix ridiculement bas, si l'on en considère la qualité. Les descriptions suivantes vous donneront une idée de la valeur des effets. Venez de bonne heure faire votre choix.

Costumes à Ecoulé à \$3.98

Costumes de duck, pour dames, couleur blanche, jaquette longue, jupe unie, jolis boutons, bonne variété de points, de belle valeur, jeudi \$3.98.

Costumes à Ecoulé à \$3.98

Costumes de duck blanc, pour dames, jaquette longue, col châle, beaux boutons, bonne variété de points, pour écoulé jeudi aux prix spécial de \$3.98.



DIVISION DU DETAIL

157-173 rue St-Joseph, QUEBEC

TEMOIGNAGES DE SYMPATHIES

A ajouter à la liste publiée hier des témoignages de sympathies à l'adresse de la famille de l'honorable P. Pelletier, orateur de l'Assemblée législative à l'occasion de la mort de madame Pelletier:

Télégrammes:

Alphonse Pouliot, de l'Ancienne Lorette; A. Plante, Valleyfield; Ren. Michaud, Woburn; M. C. Foley, Montréal.

Lettres:

Rév. G. Guy, Ptre, curé de Kamouraska; L'hon. P. B. Casgrain, sénateur, Montréal; M. J. Bélanger et Mme Audet, Victoriaville; Dr E. B. Worthington, M.P., Sherbrooke; l'hon. Thomas Pelletier, Trois-Pistoles; R. J. Jackson, Montréal; Jos. W. Gignac, ptre, séminaire de Québec; Louis C. Lavergne, M. P., Arthabaska.

Messes:

Sir A. P. Pelletier et Lady Pelletier; Alphonse Pouliot; Mme A. Carroll, Kamouraska; l'abbé J. D. Bernier, Amberton; Mme Ch. Lavoie, Québec; l'Association des anciennes élèves de Silvery; Mme Alphonse Pouliot; Dr Boucher de Lorette; M. et Mme R. A. Husworth; le sénateur Chaquette, Old Orchard; E. O. Grundy, Sherbrooke; le juge Globensky, Sherbrooke; le R. P. Hage, Québec; M. et Mme C. Paquin, Québec; Rév. F. X. Casgrain, l'Islet; le Dr et Mme Delagrave; le Dr Rosario Paquin; l'hon. L. O. TAILLON; Mme Napoléon Gagné, Windsor Mills; les Religieuses de la Congrégation N. D. de la Rivière Ouelle, Bouquets spirituels; M. et Mme J. H. Fortier, Montréal; Le Dr A.G.H. Béique, Magog;

Gaston Lacasse, Québec, bouquet spirituel; le Dr et Mme A. E. Dionne, Québec; Mme H. Boivin, Québec; M. et Mme Gédéon Bégin, Sherbrooke; Mme Oliva Turcotte, Sherbrooke.

Par une omission que nous regrettons, le nom de l'hon. J. L. Decarie n'a pas figuré parmi les personnes présentes aux funérailles.

LA REVISION DU CODE MUNICIPAL

La commission nommée pour réviser le code municipal, s'est réunie hier matin au Parlement. On ne s'est occupé que de la discussion des travaux préliminaires.

Etaient présents: les honorables juges Mathieu, McCorkill et M. L. J. Gauthier ainsi que MM. A. E. Harvey, C. R., et A. Trahan, de Nicolet, comme secrétaire adjoint.

Don de \$5,000 des canadiens de Boston

Pour les sinistrés de Campbellton

Boston, Mass., 20.—Après une assemblée des Canadiens de cette ville, dimanche midi, à l'hôtel de ville, le premier ministre du Nouveau-Brunswick, J. Douglas Hazen, a reçu l'instruction de tirer une traite de \$5,000 sur le comité des Canadiens de Boston pour venir en aide aux sinistrés de Campbellton.

On a versé \$1,500 en argent sonnant à l'assemblée. Le maire Fitzgerald a été autorisé à nommer un comité qui recevra les contributions volontaires.

LA CAISSE D'ECONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC.

Banque d'Epargne

HAUTE-VILLE: Bureau chef, 21 rue St-Jean. En face de la Côte du St-Roch.
 ST-SAUVEUR: 73, rue St-Joseph.
 ST-JEAN-BAPTISTE: coin des rues Claire-Fontaine et St-Jean.
 BASSE-VILLE: coin Côte de la Montagne et rue St-Pierre.
 LIMOULOU: près de l'église.
 LEVIS: 103, rue Commerciale.
 20, rue Eden.
 Les succursales de St-Roch, St-Sauveur, St-Jean-Baptiste, Limoulou et Lévis rue Eden, sont ouvertes tous les SAMEDIS et LUNDIS, le soir, de 7 à 8-30 hr.
 Intérêt accordé du jour même du dépôt et sur la balance de chaque jour.

SPORT

LA CROSSE

Nous avions raison de dire que les efforts des directeurs du National, afin de nous donner du beau et bon sport, seraient récompensés. L'excursion organisée, afin de permettre aux amateurs du jeu de crosse, d'assister à la joute senior, National-Toronto, tout en aidant notre club par sa présence, à remporter une autre victoire, promet d'être un succès. Déjà, il y a eu une course aux billets. Ceux, qui croient que nous ne pouvons rien faire à Québec, en fait de sport, ont là le démenti le plus formel.

Bravo Québécois, car par votre enthousiasme, vous montrez de la gratitude à ceux qui se dévouent pour faire connaître votre ville. Soyez certains que ceux-ci vous rendront cela, en vous faisant assister aux deux joutes, les plus intéressantes de la saison, une de la ligue intermédiaire, et l'autre de la ligue senior. Que ceux qui n'ont pas encore acheté leurs billets, le fassent sans retard, car ils ne leur sera pas donnée une chance pareille, cette saison.

NOTES

M. Eug. Leclerc, M.P.P., dont notre sport sait apprécier les sympathies pratiques sera présent aux joutes de samedi à Montréal.

Voici le nom de quelques-uns de ceux qui feront partie de l'excursion : L'échevin C. J. Lockwell, MM. Nap. Beaulieu, A. C. DeGuise, Nap. Langlois, J. E. Larochelle, Jos. Larochelle, Elz. Dion, Ernest Pelletier, Ernest Côté, John T. Murphy, P. V. Emond, G. Bastien, Ph. Roy, Siméon Angers, Alexandre Angers, A. Picard, A. J. Bussière, "Le Soleil", V. Bédard, "La Vigie".

Voici ce que "Le Canada" dit à propos de la joute de samedi. Sous le titre :

Les Amateurs sont anxieux. Nous serons bientôt arrivés au jour de la grande rencontre entre les clubs National et Toronto. Cette partie fait le sujet de toutes les conversations.

Les hommes de professions libérales et les ouvriers se passionnent également pour cette joute. Il semble que cet événement sportif met l'honneur de la nationalité canadienne-française en jeu dans le monde du sport. Les dévoués adjurent notre club de ne pas céder devant les visiteurs, et les parieurs, gens plus froids mais tout aussi dévoués à la cause du National, attendent les derniers pour placer leurs fonds. Toute la province de Québec, et pour dire plus, tous les Canadiens-français s'attendent à voir triompher le National pour la septième fois. En sera-t-il ainsi ?

"Oui, si nos joueurs restent sur le champ", car une équipe de visiteurs ne saurait vaincre au grand complet, à Maisonneuve.

Des excursions s'organisent partout à l'occasion de cette joute. Québec sera représentée par plus de 300 amateurs : Trois-Rivières, Saint-Hyacinthe, Sorel, Berthier, Sherbrooke, Ottawa, etc., etc., seront représentées par leurs plus fervents amateurs de crosse, à cette rencontre mémorable. Les billets se vendent très rapidement aux différents dépôts.

Les supporters des Shamrocks et des Montréal en ont déjà acheté un grand nombre, et Jimmy Murphy, a cru bon d'en retenir 333 pour les supporters des Beavers. On voit donc par là que les Torontos ne seront pas orphelins à Maisonneuve. Ils joueront presque chez eux, et comme Foxy Grandpa, le faisait remarquer récemment à un sportsman de Toronto, ce n'est pas devant une assistance aussi polie que celle du National, qu'un club étranger se sent mal à l'aise. Le terrain du National sera-t-il assez grand pour contenir la foule qui s'y pressera samedi prochain ? Voilà ce qui embarrasse messieurs les directeurs de notre association athlétique. Le programme de l'après-midi sera des plus intéressants. Il y aura chant, musique, courses à pied et joutes de crosse.

Le chant sera fourni par des chœurs très nombreux qui entonneront à l'unisson, le refrain de la "dernière" de notre confrère J. H. Malo, sur le National. Ce chant dédié au capitaine Lalonde, est véritablement très approprié, ressemblant au point d'Avignon, en ce sens que "tous les joueurs y passent". On nous apprend que les intermédiaires seront remplis par des sélections jouées par la musique de Maisonneuve. Les courses à pied ouvertes à tous les harriers de Montréal, seront une attraction comme d'habitude.

Puis, nous assisterons à deux belles joutes de crosse. La première commencera à 2.15 p. m., entre le National II et le National, de Québec, pour le championnat de la ligue intermédiaire. MM. Richard Duckett et N. Belieu arbitreront cette première.

Enfin, à 3 h. p. m., commencera la joute tant attendue, celle que le National devra gagner pour s'assurer définitivement le championnat senior de la N. L. U.

LA BOURSE

QUOTATIONS

Rapport de la Québec Stock Exchange, fourni par Neuville Belleau & Cie, courtiers, 93 rue St-Pierre.

20 Juil. 1910

BANKS :	Asked	Bid
Bank of Montreal.....		
Quebec Bank.....	123 1/2	
Union Bank.....		123
Banque Nationale.....	125	123
Banque Hochelaga.....		
Molson Bank.....		
Bank of Commerce.....		

MISCELLANEOUS :	Asked	Bid
Can. Pac. Railway Co. [1854]	184 1/2	
Rich. & Ont. Nav. Co. 80 1/2	77	
Mon. H. L. & P. Co. 128 1/2	127 1/2	
Quebec R. L. & Power Co. Preferred.....		
Quebec Gas Co.....		
Quebec Steamship Co.....		
National Telephone.....		
Dom. Textile.....	60	64
Toledo Ry. & L. Co.....	105	101
Canadian Electric.....	10	5
New Quebec Ry.....	40	39 1/2

BONDS :	Asked	Bid
Dom. Textile Series C.....	98	
Montmorency Cott. Co.....	101	
Canadian Electric.....	102 1/2	100
Quebec Steamship.....		
New Q. Ry L. H.....	81 1/2	

RAPPORT DE la Montreal Stock Exchange, fourni par Neuville Belleau & Cie, courtiers, 93 rue St-Pierre.	
20 Juil. 1910	
(VENTES DE L'APRES-MIDI)	
Vendeurs	Acheteurs

Asbestos	180	185 1/2
Canadian Pacific Ry.....		
Minneapolis & St. Paul Ry.....	124	
Mon. H. L. & P. Co.....	228	223 1/2
Toronto Street Ry.....	115 1/2	113 1/2
Twin City R. T. Coy.....	108 1/2	107 1/2
Detroit United Bell.....	45	44
Halifax Tramway Coy.....	124	
Light Coy.....		
New Quebec Ry. com.....	39 1/2	39 1/2
New Quebec Ry. Bonds.....		
Winnipeg Ry. Coy.....	180	
West India Ry. Coy.....		
Havana Electric Coy.....		
San Paulo Rail. Co.....		
Richelieu & Ontario.....	79	78
Nav. Coy.....		
Montreal L. H. & Power Coy.....	128 1/2	128
Dom. Iron & Steel Coy, common.....	55 1/2	55 1/2
Dom. Iron & Steel Coy, Pref.....	102	101 1/2
Dom. Coal Coy, common.....		
Dom. Coal Coy, Pref.....		
Montreal Steel Works.....	105	

Nova Scotia Steel & Coal Coy.....	85	84 1/2
Montreal Telegraph Coy.....	150	148
Bell Telephone Coy.....	143	
Ogilvie Milling Coy.....	127 1/2	124 1/2
Mackay Companies.....		
Mackay Comp. Pref.....		
Lake of the Woods Coy	125	123 1/2
Lake of the Woods Coy Pref.....		
Laurentide Pulp Coy.....	135	131
Coy..... Pref.....		
Montreal Cotton Mills Coy.....	57	54
Dom. Textile Coy.....	67	64 1/2
Duluth SS & Atlantic Ry.....		
Duluth SS & Atlantic Ry. Pref.....		
Can. Con. Rubber, com.....		
Crown Reserve.....	262	260
Peumpan Ltd, common.....	57	55 1/2
Nipissing.....		
Bl. & Lake.....		

A. LEOFRED
 INGENIEUR CIVIL
 (GRAD. LAVAL ET MCGILL)
 SPECIALITE:
AQUEDUCS
 39 RUE ST-JEAN, QUEBEC.
 TELEPHONE: 5-15

Province de Québec)
 District de Québec) **COUR SUPERIEURE**
 No. 2568.

Dame Marie Malvina Racine, épouse commune en biens de Amédée Quérét dit Latulippe, de la cité de Québec, entrepreneur-maçon dûment autorisée à ester en justice, a intenté, ce jour, une action en séparation de biens contre son mari.

Québec, Juin 24 1910.

MORAUD & SAVARD

Procureurs de la demanderesse
 27 in-1 m

EMPRESES
 CANADIENNE
 D'AVIATION

GRANDE AFFLUENCE DE VOYAGEURS

L'EUROPE

CE PRINTEMPS ET CET ETE

Juillet 15—Empress of Ireland.
 " 21—Lake Manitoba.
 " 29—Empress of Britain.
 Août 4—Lake Champlain.
 " 12—Empress of Ireland.
 " 18—Lake Manitoba.
 " 26—Empress of Britain.

Listes de départ, taux, plans, etc., fournis à demande. Nous représentons toutes les lignes transatlantiques.

JULES HONNE, Jr.

30, rue St-Jean, angle de la Côte du Palais et 46, rue Dalhousie.
 Aussi chez F. S. Stocking et G. H. Stott.

VAPEUR CHAMPION

LIGNE DE ST-LAURENT, ST-MICHEL ST-JEAN, BERTHIER.

LE ET APRES LE 5 JUIN, le temps et les circonstances le permettant, ce bateau voyagera comme suit :

De St-Jean 6.30 hrs a. m.
 De St-Michel 7.15 hrs a. m.
 De St-Laurent 8.00 hrs a. m.
 De Québec 4.15 hrs p. m.
 Samedi: Départ de Québec à 2.00 p. m.

LES DIMANCHES

De Québec 7.30 h. a. m. et 1.10 h. p. m.
 De St-Jean 5.30 hrs p. m.
 Arrivant à St-Pétronille le matin seulement.
 Se rendant à St-François dans l'après-midi.
 De Berthier pour Québec, les Lundis, Mardis, Jendis et Vendredis.
 De Québec pour Berthier: les Lundis, Mercredis, Jendis et Samedis.

LES SAMEDIS

Ce même bateau fera un voyage de Québec à Berthier, afin de donner aux citoyens l'avantage de respirer le bon air sur le fleuve.

Départ de Québec: 2 hrs p. m.
 Retour à Québec: 9 hrs p. m.

Vapeur "ORLEANS"

Le et après LUNDI le 30 mai, le temps et les circonstances le permettant, ce bateau voyagera comme suit :

QUEBEC Bout de l'île
 6.00 a. m. 5.30 a. m.
 7.30 a. m. 6.45 a. m.
 9.15 a. m. 8.15 a. m.
 11.30 a. m. 10.00 a. m.
 2.00 p. m. 1.00 p. m.
 4.45 p. m. 3.30 p. m.
 6.15 p. m. 5.30 p. m.

Le Vendredi et le Samedi le départ de l'île, le matin, à 5.00 hrs a. m.

Tous les mardis et jendis soir
 Québec l'île
 7.30 p. m. 7.00 p. m.
 10.30 p. m. 10.00 p. m.

LE DIMANCHE

Québec: l'île
 1.00 p. m. 1.30 p. m.
 2.30 p. m. 3.15 p. m.
 4.00 p. m. 5.00 p. m.
 6.00 p. m. 7.00 p. m.
 7.30 p. m.

Les jours de fêtes, le bateau fera un voyage de l'île à 8 h. du matin et dans l'après-midi aux mêmes heures que le dimanche.

Jonction à St-Joseph et St-Romuald avec le tramway électrique de Lévis.

Vapeur "Frontenac"
 TRAVERSE ENTRE QUEBEC, SILLERY, ST-ROMUALD

Le temps et les circonstances le permettant, le vapeur partira comme suit :

De St-Romuald De Québec
 5.00 hrs a. m. 6.00 hrs a. m.
 8.00 hrs a. m. 9.00 hrs a. m.
 10.00 hrs a. m. 11.30 hrs a. m.
 1.00 hr. p. m. 2.00 hrs p. m.
 3.00 hrs p. m. 4.00 hrs p. m.
 5.00 hrs p. m. 6.15 hrs p. m.

LES DIMANCHES

12.15 hrs p. m. 8.00 hrs a. m.
 1.30 hrs p. m. 1.30 hrs p. m.
 5.30 hrs p. m. 3.30 hrs p. m.
 6.15 hrs p. m.

VOYAGE CIRCULAIRE AU PONT

DIMANCHE

1.30 hr. p. m. et 3.30 hrs p. m.

Les Mardis et Samedis le premier voyage de St-Romuald se fera à 4.45 hrs a. m. au lieu de 5.00 hrs a. m.

Le Samedi soir, il y a un voyage de St-Romuald et Sillery à Québec à 7 hrs p. m.
 Jonction à St-Joseph et St-Romuald avec le tramway électrique de Lévis.



J. E. GAGNON

Opticien-Spécialiste

Pour l'examen fonctionnel de l'œil, comprenant l'acuité visuelle, la réfraction et le choix des lunettes.

Spécialité: Fabrication des verres

160, rue St-Jean

Phone 868

... QUEBEC.

DONNEZ VOS COMMANDES IMMEDIATEMENT

POUR LES MEILLEURES QUALITES DE CHARBON ET DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION.

Nous avons en mains un stock considérable de Charbon de toutes sortes, ainsi que ciment Portland et Alsen, Terre à feu, Tuyaux de Drainage et Embranchements, Briques pressées Laprairie, briques Eco-saïses de toutes sortes, Charbon de bois Feuilles d'Erable, Rockwall, et l'âtre.

LA CIE GLODE Ltée

190, rue GRANT, QUEBEC.

TEL. 2668

Téléphone 1005 **COUPE GARANTIE**

L. B. MORENCY & Cie

Marchands-Tailleurs

Grand choix de marchandises pour hommes à des prix excessivement bas.

Votre garde-robe tenue en parfait ordre pour

\$1.00 PAR MOIS

54, Cote du Palais.

Haute-Ville

Pour \$1.00 par mois ou

\$5.00 pour 6 mois

Je presserai, repasserai et nettoierai vos vêtements Mesdames et Messieurs, avec le plus grand soin et sous le plus court délai, d'après les procédés hygiéniques les plus perfectionnés.

SATISFACTION GARANTIE

J. A. PLAMONDON

55 RUE STE-CLAIRE

29 juin 1910.—1 an.

TEL. 1090

VISITEZ

EMILE JACOT

Vous trouverez là les plus beaux

CADEAUX DE NOCES

EMILE JACOT

95, RUE ST-JOSEPH

DEMERS & FRERE

OFFRE SPECIALE POUR UNE SEMAINE SEULEMENT

Chemises négligées, Zéphir de couleur... \$1.25 pour \$1.00

Cravates en coton, lavable... 1.00 " 85

Bas d'été en fil fin soie... 20c. 2 pour 25c

Sous-vêtements BALBRIGAN, fil double... 40c " 25c

Vestes de fantaisie à 20% de réduction.

Aussi costumes de bains, pantalons de bains, pantalons en duck blanc, jerseys blancs et couleur, collets négligés assortis de couleur, cravates (stock) différents genres.

DEMERS & FRERE

Phone 3569 -- 266, rue St-Jean

PHARMACIE PLAMONDON

J. B. GIROUX, - Pharmacien-Licencié. GERANT

Spécialités: Prescriptions médicales, Médecines patentées, Articles de toilette, Parfumerie, etc.,

Phone 1927

122, Rue St-Joseph, Québec.

CARTES D'AFFAIRES

Téléphone 2791

P. H. Giguere & Cie

MARCHANDS-TAILLEURS

61, rue de la Couronne

Assortiment complet de tweeds, serges, draps, etc.

Thos. E. Truman

EBENISTE

Tél. 3020 13, côte d'Abraham.

Spécialité: Réparations de meubles, matelas, etc. Ouvrage de première classe à prix modérés.

W. M. HEALY

No 9, rue Arago

Ecurie de louage de 1ere classe Transport de tout genre.

Paquets et Valises délivrés dans toutes les parties de la ville Prix 10 à 25 cts.

Contrats spéciaux pour magasins.

E. Théo. Paquet

L.B.L.L.

AVOCAT

(NORWICH UNION BUILDING APARTMENTS)

88, Rue St-Pierre Québec

Téléphone 1405.

Rés. 7, Ste-Ursule Tel. 3342

LOTS A BATIR

MAISONS A VENDRE

ARGENT A PRETER

ALEX. HARDY,

Courtier d'Immobilier

Bâtisse Banque Hochelaga - QUEBEC.

PHONE 934.

P. G. NADEAU

Ancien gérant de Jos. Laliberté & Cie, 219, St-Jean

152, Rue St-Patrice Québec.

Se chargera de toutes réparations de Meubles, aussi de Pose de Tapis et Parquets.

Spécialités: Fonds de chaises en jonc de toutes grosseurs, Matelas neufs et refaits, Ressorts à couette remis à neuf.

Une visite est sollicitée Tel. 2817

JOBIN & PAQUET

Ferblantiers-Plombiers

72 et 78, Cote d'Abraham

Les horreurs de la guerre

Un des effets du "Progrès"

On sait qu'une convention internationale a interdit l'emploi entre belligérants, des balles "dum-dum" et projectiles analogues. Cela n'empêche pas, du reste, les Anglais d'utiliser ces engins contre les peuplades dites barbares, ni les Américains d'adopter, pour leur infanterie de marine, les mêmes balles "sweat head."

Lors de la récente visite du roi de Bulgarie au camp de Châlons, on a montré au monarque étranger divers modèles de fusils-mitrailleurs et de mitrailleuses que le personnel de l'Ecole normale de tir a fait fonctionner sous ses yeux. Détachons le passage suivant du compte rendu consacré par un journal parisien à cette visite :

"On montra aussi au roi plusieurs modèles de projectiles, notamment une balle minuscule de 4 millimètres dont les effets sont effrayants, puisque cette balle se renverse dans la blessure qu'elle a faite."

—A 700 mètres, raconte le capitaine Gaulier, nous avons vu un cheval avec une de ces balles lui pénétrant dans le corps de la tête, la balle ne produisit qu'une blessure imperceptible, mais celle-ci mesurait au moins 5 centimètres de diamètre à l'endroit où elle sortit."

Que la balle pivote dans la blessure, ou qu'elle s'épanouisse en champignon, par l'aplatissement de la "tête" douce, ou le plomb émerge de la chemise de maillechort, l'effet est le même : une plaie en entonnoir, énorme à la sortie du projectile. Les os sont broyés, les chairs arrachées. Si la balle a frappé en plein corps, c'est la mort certaine, immédiate ; si c'est un bras ou une jambe qu'elle atteignit, c'est la perte du membre, en cas d'intervention chirurgicale rapide, ou sans cela, la mort par hémorragie.

Déjà un chirurgien allemand avait dénoncé, comme inhumain l'emploi de la balle à deux pointes, adopté pour l'infanterie en France, puis en Allemagne et ailleurs. Cette balle, à laquelle l'air offre moins de résistance, une portée plus grande, une trajectoire plus tendue. Mais elle pivote d'ordinaire en route, frappe de biais, ce qui aggrave inutilement les blessures.

On voit que les "progrès" de la balistique tendent à perfectionner de plus en plus les horreurs de la guerre.

Aux manoeuvres allemandes

Un dirigeable fait une reconnaissance naissance

Metz, 19.—Les manoeuvres de dirigeables en temps de guerre ont commencé samedi.

A 6 heures du matin le "Zeppelin I" s'est mis en route pour faire une reconnaissance dans la direction de Diedenhofen, dans le but d'observer les opérations de l'armée et se tenant hors de portée des canons. Les officiers qui participaient à la reconnaissance ont reçu l'ordre de faire un rapport sur leurs observations et de le soumettre à l'état-major. Le voyage aller et retour est de 40 milles et doit durer environ 8 heures.

En plus des dix hommes d'équipage, le "Zeppelin I" avait à bord plusieurs officiers supérieurs. Deux autres dirigeables, le "Parseval" et le "Gross" ont de même participé aux manoeuvres, mais vu la série d'accidents arrivés dernièrement, les autorités ont résolu de demander des informations au bureau météorologique avant de faire une ascension.

Sauvée de l'Enlèvement

Secaucus, N. J., 20.—Mme Herman, Prahm fils, qui demeure sur le chemin de Secaucus, a failli perdre la vie, hier, dans la vase, près de Penn-Horn-Creek.

Elle était revenue dans la vase jusqu'au cou. Des hommes de bonne volonté ont été trouvés dans les environs et l'ont extraite de ce mauvais pas.

TABAC CARILLON

A FUMER ET CHIQUER

Conservez les coupons

Chicago-New-York en aéroplane

Le New York Times a reçu un télégramme de J. Olieslaegers, l'aviateur belge, dans lequel celui-ci annonce que son acceptation à participer à la course en aéroplane organisée par le New York Times et le Chicago Evening Post entre Chicago et New York, est établie définitivement dans une lettre qui suit le télégramme.

Cette entrée est la septième reçue par le Times depuis que les conditions de la course ont été annoncées. Hubert Latham, qui représentera la France à la course internationale de vitesse de Garden City, le 22 octobre, a télégraphié qu'il sera peut-être un compétiteur au prix de 25,000 dollars.

M. Olieslaegers se servira probablement d'un monoplane Bleriot, pareil à celui qu'il avait à Reims quand il battit tous les records du monde de longue distance la semaine dernière.

C'est jusqu'à ce jour le premier monoplane entrant en course. Hamilton aura un biplan de grande puissance dessiné par lui-même. Curtiss pilotera nécessairement un biplan Curtiss, ainsi que Mars, employé de la manufacture Curtiss. Le capitaine Baldwin et MacCurdy voleront sur biplans construits d'après leurs idées. Helligs espère avoir pour cette course un biplan à deux places.

L'aviateur Hamilton s'est montré enchanté lorsqu'il a appris qu'Olieslaegers prendrait part à la course. "Plus il y aura d'aviateurs, dit-il, plus je serai satisfait, quant à moi. J'espère bien qu'il en viendra encore plusieurs qui se mettront en ligne avec les Américains déjà engagés."

"Je ne serais pas surpris de voir Latham, Leblanc, Labouchère, Rougier, Sommer, Paulhan, Graham White, Van der Born et le prince Popoff se faire inscrire aussitôt qu'ils auront étudié la carte des Etats-Unis et la topographie du terrain à parcourir, ainsi que la liste des lieux le ravitaillant."

"Un prix de 25,000 dollars est un prix considérable si on le compare à la plupart de ceux généralement offerts en Europe. Nous avons l'habitude ici de gagner plus d'argent."

"En outre, beaucoup des concours projetés pour cet été ou pour l'automne sur l'autre continent ont déjà échoué, car ils étaient en trop grand nombre."

"En Amérique, on a surtout exécuté des vols à travers la campagne ; c'est ce qu'on fait Orville Wright, Curtiss, Mars, Harmon et c'est ce que j'ai fait moi-même."

Plus loin, Hamilton dit qu'il faut tenir compte des difficultés qu'il y a à voler en rase campagne ; ce n'est plus du tout comme lorsqu'on exécute des envolées au-dessus d'un terrain choisi et préparé d'avance.

L'aviateur américain oublie les voyages de Londres à Manchester par Paulhan et du camp de Châlons à Vincennes par deux officiers dont l'un prenait des croquis pendant le trajet.

Morte à bord d'un train

Lowell, Mass., 18.—Mme John J. Pillsbury, de Tilton, N. H., âgée de 50 ans, a rendu le dernier soupir sur le train express parti de Boston, à 5 heures.

Mme Pillsbury, qui était sujette à des syncopes, en eut une avant que le train quittât la gare. La sœur de Mme Pillsbury était avec elle et tenta, avec l'aide de plusieurs voyageurs, de la ramener.

Le Dr Boyden H. Pillsbury de Lowell, qui était à bord du train, conseilla de transporter la patiente au dehors avant le départ du train. Mais, après discussion, on n'en fit rien, car on croyait que la malade reprendrait ses sens. Les voyageurs furent très sympathiques dans leurs efforts à soulager Mme Pillsbury et quelques-uns suggérèrent au conducteur F. E. Clark d'arrêter le train à Winchester pour y acheter des remèdes, car tout ce qu'il y avait à bord du train en fait de médicaments, était un peu de whiskey.

Le train continua sa route, cependant, et près de Silver Lake, la malheureuse femme rendit le dernier soupir.

A Lowell, on se procura un brancard sur lequel on transporta la morte dans un Pullman et le Dr Pillsbury accompagna le cadavre jusqu'à Tilton, N. H.

AVIS

Un agent sera sur les terrains du Parc Maufils, chemin de Beauport à la disposition des visiteurs tous les jours de la semaine, de 2 à 6 heures p. m.

Le roi des cambrioleurs meurt à Swanzy hier

West-Swanzy, N. H., 20.—Charles Adams, le "roi des cambrioleurs," dont le nom était connu dans tous les foyers de la Nouvelle-Angleterre, il y a un quart de siècle, est mort à sa résidence dimanche.

Il vivait retiré depuis quatre ans. Malgré que son passé fut bien connu dans le village, il s'était attiré l'estime et l'amitié des villageois.

Ses dernières paroles furent : "C'est la bonne fin, celle-ci mourir parmi ses amis."

Adams dont le vrai nom était Langdon W. Moore, avait eu plus de succès que personne dans l'art de faire sauter des coffres-forts. Il opérait surtout dans la Nouvelle-Angleterre. Parmi les nombreux vols qu'il avait commis, son plus fameux avait été celui de la banque nationale de Concord en 1865, dans laquelle opération il avait comme associé "English Harry", un des plus experts cambrioleurs que l'Angleterre nous ait jamais fournis.

Adams ou Moore était né à East-Washington, N. H., en 1820. Il demeurait avec son père qui était fermier. A sa vingtième année, il quitta la ferme pour apprendre un métier, et en 1854, il entra dans les messageries à Boston.

Sa carrière criminelle date de son vol à la banque de Concord en 1865. Ce vol lui avait rapporté \$300,000 en quelques minutes. Il dit que durant sa carrière il a donné plus de \$1,000,000 à divers départements de police pour immunité.

Il a attribué sa dernière condamnation, qui a été de 16 ans de prison, au fait que quelques-uns de ses amis l'avaient vendu et trahi.

Quant il est sorti de prison, il a raconté une histoire de corruption qui a mis le feu aux poudres dans le département de la police de Boston.

En ces dernières années, Moore ou Adams reçut des secours de Denman Thompson, l'acteur dont la résidence est aussi à Swanzy.

TABAC CARILLON

A FUMER ET CHIQUER

Conservez les coupons



AVIS AUX ENTREPRENEURS

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné dans une enveloppe libellée comme suit : "Soumission pour un système de tuyaux," "Soumission pour un service d'eau," et "Soumission pour des tunnels pour les tuyaux et des conduits pour les fils," seront reçues au bureau de la Commission du chemin de fer Transcontinental, à Ottawa, Ont., jusqu'à midi du 26e jour de juillet, 1910, savoir :

- (1) Un système de tuyaux à air, à vapeur, à eau et à huile.
- (2) Un service d'eau pour les cours.
- (3) Des tunnels pour les tuyaux et des conduits pour les fils ; que comporte l'installation des ateliers du chemin de fer Transcontinental, à l'est de Winnipeg.

Les plans et devis pourront être vus au bureau de l'ingénieur en chef de la Commission, M. Gordon Grant, à Ottawa, et au bureau de M. S. R. Paulin, l'ingénieur de district, à St-Boniface, Man.

Les soumissionnaires sont avertis que les soumissions ne seront prises en considération que si l'on a fait usage des imprimés fournis par la Commission à cet effet, que l'on peut se procurer en s'adressant à l'ingénieur en chef, à Ottawa, ou à l'ingénieur de district, à St-Boniface, Man.

Chaque soumission doit être signée et scellée par toutes les parties à la soumission, et attestée par témoin, et doit être accompagnée d'un chèque accepté par une banque chartrée du Dominion du Canada, payable à l'ordre de la Commission du chemin de fer Transcontinental, à concurrence d'une somme égale à dix pour cent (10 p. c.) du montant de la soumission.

Toute personne dont la soumission aura été acceptée sera tenue, dans les dix jours après son acceptation, de signer le contrat, les devis et autres documents qui doivent être signés, et en tous cas de refus ou d'impossibilité de la part de la personne dont la soumission aura été acceptée de conclure et exécuter le dit contrat envers la Commission, le dit chèque sera confisqué au bénéfice de la Commission, à titre de dommages liquidés pour tel refus ou impossibilité, et le soumissionnaire sera déchu de tous droits au contrat acquis par l'acceptation de la soumission.

Les chèques déposés par les personnes dont les soumissions auront été acceptées seront versés au crédit du Receveur Général du Canada pour garantir l'accomplissement intégral et fidèle du contrat selon sa forme et teneur.

Les chèques déposés par les personnes dont les soumissions auront été rejetées, seront retournés dans les dix jours qui suivront la signature du contrat.

Toute soumission peut-être rejetée, de même que l'on se réserve aussi le droit de n'en accepter aucune.

Par ordre,

P. E. RYAN,

Secrétaire.

La Commission du chemin de fer Transcontinental.

Ottawa, 30 juin 1910.

Il ne sera rien payé aux journaux qui publieraient cette annonce sans y avoir été autorisés par la Commission.



HOTEL COLOMBUS

ST-ANNE DE BEAUPRE

Cet hôtel est le plus considérable de l'endroit contenant 100 chambres, est muni de toutes les commodités modernes : lumière électrique, salles de toilette, etc., a aussi un personnel expérimenté parlant les deux langues. Le bureau de poste se trouve dans l'hôtel. Les touristes et les pèlerins y trouveront la meilleure accommodation pour le prix de \$1.50 et plus suivant la location. Il est situé sur la principale rue, à 5 minutes de marche de l'église. Le point de vue est magnifique et les pensionnaires y trouveront le confort voulu.

Pour tout renseignement s'adresser

Raoul Fortier, Prop.

Téléphone 1917

PICARD & BUREAU

INGENIEURS
MECANICIENS.

Bureau privé : 332, Rue St-Valier.

Usine : 5, "Liberté"

QUEBEC.

Pompe à vapeur
" " alimenter
" " réservoir
" " incendie
" " air
" " air chaud
" " circuler
" " liquides
" " hydraulique

Elévateur Electrique

Elévateur " Hydraulique et à pouvoir.

Escaliers et Echelles de Sauvetage

Réparations d'automobiles exécutées avec soin. Toutes machines pour manufactures, réparées ou améliorées suivant les règles de l'art.

AVEC LES

"PREVOYANTS DU CANADA"

VOUS NE COUREZ AUCUN RISQUE

En cas de décès, les sommes versées au "Fonds de Pension" sont remises.

En cas de vie, vous avez la perspective de la plus belle pension qui soit pour le montant déboursé.

DEMANDEZ LE PROSPECTUS

BUREAU-CHEF :—139, rue St-Pierre. QUEBEC

Decorez vous-même vos fenêtres avec la 5.

Vitrophanie

LA DERNIERE NOUVEAUTE

Facile à appliquer, ...

. . . . Très économique,

Donne l'apparence des verrières

artistiques aux vitres ordinaires

DEPOSITAIRES GENERAUX

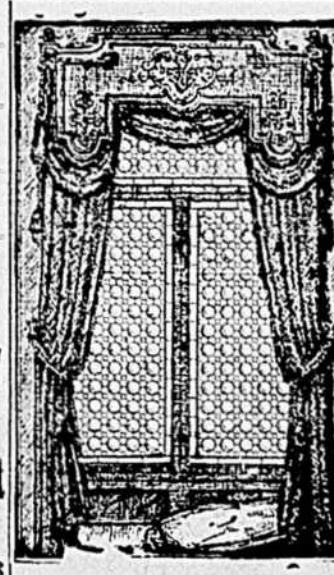
Marier & Tremblay

LIMITEE

Coin des rues Desfosses et du Pont

QUEBEC

Téléphones 2162, 2163



Telephone 3178

La Compagnie Artistique de Quebec, Ltee.

PEINTRES-DECORATEURS

454, Rue St-Joseph, St-Sauveur.

QUEBEC.

Prix Modérés.

Satisfaction Garantie.

La Vigie

PUBLIE

LE MATIN

TOUJOURS LES PREMIERES NOUVELLES

8 RUE COLLINS, HAUTE-VILLE.

QUEBEC.

LA CIE DE LAITERIE ST-LAURENT

Fournitures et matériel complet de Beurreries et Fromageries, Huile, Sel, Boîtes à Beurre et à Fromage, etc.

Entrepot : No 11 rue Ramsay, Québec

Coin de la rue St-Paul

ERNEST L. COTE, Agent

Demandez nos prix Tel. 3386

CHAUSSURES

VENTE SANS RESERVE DE TOUT NOTRE STOCK DE CHAUSSURES

AU PRIX COUTANT

PROFITEZ DE CETTE GRANDE REDUCTION

N'OUBLIEZ PAS QUE

Nous donnons une magnifique gravure en couleur représentant LA MORT DE DOLLARD, sur tout achat de \$1.00 et plus.

ED. LAFORTE

Coin des rues St-Joseph et St-Valier . . . ST-SAUVEUR

TEL 2381

Maison fondée en 1875

Maison de Confiance

E. ROUMILHAC

48 ET 50 COTE DU PALAIS

La plus grande Maison dans la Province de

QUEBEC

en Vins français et étrangers, Liqueurs, Conserves alimentaires, Huiles d'olive, etc.

Spécialité de Vins de Bordeaux et de Bourgogne.

TELEPHONE 1146

E. ROUMILHAC

48 et 50 Côte du Palais, Québec

DIAMANTS, -:- BIJOUTERIES

— LE PLUS —

Grand Magasin de Bijouteries de Québec

ASSORTIMENT le plus complet et le plus varié de bijoux de toutes sortes et de tous prix.

Bagues de 50c à \$500.00, Montres de 95c à \$300.00, Epingles de Cravates de 5c à \$200.00.

Superbe collection de diamants de premier choix à des prix dédaignant toute concurrence.

Grande variété de cadeaux, coutellerie, argenterie, pendules, statuettes, etc., etc.

ARTHUR PAQUET

Manufacturier de Bijouteries

65-67 RUE ST-JOSEPH

QUEBEC

Tel. 2537

ETABLI EN 1876

TELEPHONE 2224

CHARLES VEZINA

119-123, RUE DU PONT, QUÉBEC.

ENTREPRENEUR PLOMBIER, ELECTRICIEN, FERBLANTIER et COUVREUR.

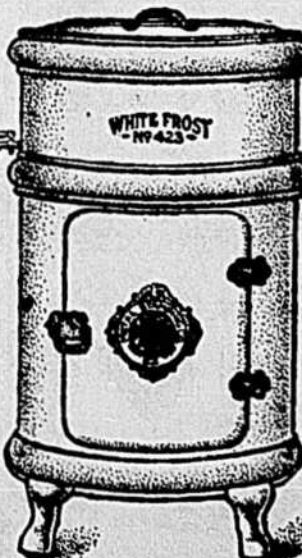
SPECIALITES

Appareils de chauffage à eau chaude, à vapeur et à air chaud, Assortiment d'appareils de plomberie et d'électricité les plus modernes.

Aussi poêles de cuisine des plus perfectionnées, "Happy Home", "Ideal Favorite", "Universal Favorite" et "Maple Leaf", et fournaises de passage de toutes sortes.

GLACIERES

Grand choix de glacières à la portée de toutes les bourses.



PAIEMENTS : Comptants ou par versements.

Washington interviendra-t-il

Dans le Nicaragua ?

Washington, 19 juillet. — La situation au Nicaragua, déjà désespérée empire à tel point, qu'on dire de certains, l'intervention des Etats-Unis n'est plus qu'une question de temps.

Il est probable que l'on invoquera à ce propos la doctrine de Monroe, telle que l'interprétait le président Roosevelt.

Les conditions nécessaires, d'après M. Roosevelt pour justifier l'intervention des Etats-Unis dans les affaires des autres pays sont remplies en ce qui concerne le Nicaragua.

Madriz a bombardé la ville non fortifiée de Prinzepulca. Il a fait relâcher la canonnière "Venus" au moyen des faux rapports de ses agents. Il a élevé des impôts exorbitants sur le peuple du Nicaragua jusqu'à le réduire à la famine. Les prisons regorgent de détenus politiques. Des citoyens des Etats-Unis et d'autres étrangers ont été menacés par ses agents; il y a eu du sang versé et des dommages matériels.

Ces conditions justifient au moins l'intervention des Etats-Unis, sinon celle d'une autre puissance. Jusqu'à présent, le département d'Etat n'a engagé aucune action, mais la question sera certainement étudiée bientôt à Beverly.

On reçoit des détails sur les mesures rigoureuses prises par Madriz. Les résidents de Managua ont reçu l'ordre de ne pas quitter la ville sans passeport.

Il est interdit de tirer des fusils, qui semblent être considérés comme des signaux à l'usage des révolutionnaires; les réunions sont interdites soit dans les édifices publics, soit dans les maisons particulières après neuf heures de soir.

Le département d'Etat a donné des instructions au consul Olivaros, à Managua, pour qu'il prête tout le concours nécessaire à William Pittman, sujet américain, emprisonné par Madriz et pour qu'il le protège contre tout attentat de la part des agents de ce dernier.

De même, le consul Moffat, de Bluefields, a reçu l'ordre de s'assurer si, oui ou non, le docteur Berghelm, citoyen des Etats-Unis a été retenu par les troupes de Madriz au Bluff.

Des fonctionnaires du département d'Etat ont déclaré que si Pittman n'était pas traité en tout comme un prisonnier de guerre, ce serait la fin de l'autorité de Madriz.

Même si Madriz ne se livre à aucun acte d'hostilité envers les Etats-Unis ou un des citoyens de ce pays, il semble que le désordre qui règne au Nicaragua touche à sa fin.

Et nunc erudimini

Si le bouledogue de M. Arthur Baker, de Springfield (Ohio), avait été méchant, il aurait pu mordre son maître. S'il avait été plus qu'un chien méchant, c'est-à-dire un loup, il aurait pu le dévorer. Ne pouvant être loup et n'ayant rien eu à gagner s'il avait mordu son maître, car celui-ci se serait sans doute cruellement vengé, le bon chien, désolé au delà de toute expression du départ de son ami le cheval, que son indigne maître avait vendu quelque temps auparavant, prit le parti de se laisser mourir de faim.

Il refusait catégoriquement toute nourriture qu'on lui présentait et ne cessait pas de hurler son désespoir nuit et jour. La tristesse était à jamais installée dans son âme de chien et ses gros bons yeux se voilaient de mélancolie comme d'un voile de deuil.

Mais le maître eut pitié. Il courut en hâte chez Joe MacMillen, de Glen City, et racheta son cheval à un prix très élevé. Mais qu'importe! Le chien voulait son ami et il l'eut.

Quand le cheval, tout heureux lui aussi de revoir son ami, apparut dans la cour où le triste chien agonisait lentement, il y eut une scène indescriptible. Le bouledogue, se dressant subitement, se mit à bondir, sauter, danser, japper, aboyer de cent façons diverses. La joie était sans bornes et, devant son cher ami qui lui était rendu, il n'y avait pas de folles démonstrations qu'il ne put faire. Ses caresses furent tendres et touchantes et le bon cheval, qui, lui, ne faisait que remuer sa queue et branler sa tête, n'en pensait pas moins.

Les femmes de France contre M. Rochefort

Paris, 20.—Les femmes amies du sport sont en armes contre Henri Rochefort, qui s'est élevé contre la permission accordée aux femmes de monter en aéroplane, ou du moins de leur donner le brevet d'aéronautes et les empêcher de concourir dans les rencontres d'aviateurs.

Il a fait sa première sortie après l'accident arrivé récemment à la baronne de Laroche à Béthanie.

M. Rochefort étend sa campagne aux femmes qui sont chauffeurs de taxicabs et qui conduisent des fiacres ordinaires dans les rues de Paris.

Mme Camille du Gast, qui depuis des années a fait des ascensions en ballon, et plus récemment a participé dans les courses d'automobile, dit que les femmes ont autant droit dans les airs que sur terre, qu'elles ressemblent bien plus aux oiseaux que les hommes, et que c'est une injustice criante que de leur nier l'endroit de devenir aviateurs.

Il y a eu plusieurs assemblées d'indignation tenues sous la présidence de Mme Camille du Gast, Marie Durand, et d'autres chefs du mouvement féministe, et M. Rochefort, le ve-cr-an proléme français est menacé par 11,000 femmes.

M. Jean Bourdages noyé à East-Douglas

East-Douglas, Mass., 20.—De bonne heure dimanche matin, le veilleur d'une manufacture locale a entendu un bruit qui lui a paru être la chute d'un corps dans l'eau.

Se procurant une chaloupe, il se rendit sur l'étang qui avoisine la manufacture et trouva le corps de Jean Bourdages, âgé de 30 ans un tisseur.

On croit que Bourdages a fait un faux pas dans la nuit, et que, ne pouvant pas nager, il s'est noyé.

TABAC CARILLON A FUMER ET CHIQUER

Conservez les coupons



Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à 4.00 p. m., mardi, 26 juillet 1910, des soumissions pour la construction d'un brise-lames, à l'embouchure de la rivière Matane, à Matane, comté de Rimouski, P. Q., les- quelles soumissions devront être cachetées, adressées au sous-signe, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour le brise-lames à Matane, P. Q."

On peut consulter les plans, devis, les formules de contrat et se procurer des formules de soumission au ministère des Travaux publics à Ottawa, et aux bureaux de M. A. R. Décaray, ingénieur de district, bureau de poste, Québec, et du maître de poste, Matane, Qué.

Les soumissionnaires ne doivent pas oublier qu'on ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules imprimées fournies, dûment libellées, signées de la main des concurrents, avec désignation de la nature de leurs occupations, et du lieu de leurs résidences; s'il s'agit de sociétés, chaque associé devra signer de sa main la soumission et y inscrire la désignation précitée.

Un chèque de six mille dollars (\$6,000.00), fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
R. C. DESROCHERS,
Asst.-secrétaire
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, 24 juin 1910.

N.B.—Le ministère ne reconnaît aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication.

Qualité supérieure
Le favori du fumeur difficile.



GRANDE VENTE A REDUCTION POUR CAUSE DE DEMENAGEMENT

MARCHANDISES DE FANTAISIE
MEDECINES BREVETÉES
PARFUMERIE

AU PRIX COUTANT

Prescriptions préparées à prix réduits pour écouler le stock de drogues, spécialités, etc., etc.

OCCASION UNIQUE

— TELEPHONE 842 —

PHARMACIE DE LA CROIX ROUGE
Coin des rues St-Jean et du Palais.

MATERIAUX DE CONSTRUCTION ENTREPRENEURS ET PROPRIETAIRES

Il serait de votre intérêt, de venir visiter notre assortiment de matériaux de constructions, avant de faire vos achats; vous économiserez en achetant de nous.

Spécialités: Ciment Portland, Vulcan, chaux de Sherbrooke, Plâtre Rock Wall, tuyaux et connexions en grey, tuyaux spéciaux pour cheminées, tôle bosselée, lattes métalliques, pitch et papiers de toutes sortes, etc., etc.,

Nous vendons les COUVERTURES en papier asphalte Genasco & Phoenix lesquelles sont reconnues pour leur durée et leurs bas prix.

DEMANDEZ NOS CATALOGUES

Nos feuilles à couverture STANDARD en tôle galvanisée agraffée se posent très rapidement.

Nous avons toujours en réserve clôtures de toutes sortes pour fermes et résidences de campagne.

J. L. LACHANCE, LTEE.
TEL. 3107. 253, RUE ST-PAUL.

DEUXIEME SEMAINE GRANDE VENTE DE JUILLET CHEZ MARCEAU & CIE

La première semaine ayant été d'un grand succès, nous essaierons de la surpasser en faisant de plus grandes réductions. Comme il est impossible de donner tous les détails des nombreux bargains que nous réservons, nous vous donnons ci-bas une faible idée de ce que nous vous offrons:

Peau de Soie noire 75c. pour 41c., \$1.25 pour 89c.
Soie taffetas noire 60c pour 44c.
Soie de couleur tannoline 50c pour 36c.
Soie de couleur taffetas 55c pour 59c.
Soie japonaise blanche et noire, 27 pouces, 27c.
Mousseline de fantaisie pour robe 25c à 40c pour 15c.

INDIENNES ANGLAISES

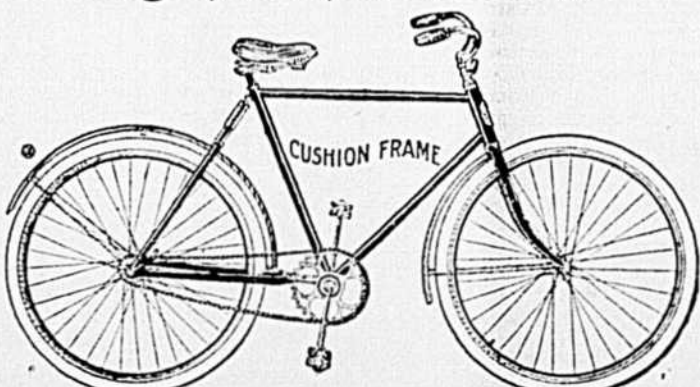
Nouveaux dessins de 12c à 15c pour 9c.

GRANDE REDUCTION SUR TOUTES NOS LIGNES

Les costumes de toile et matelines de lawn seront vendus à des prix excessivement bas.

155 ST-JOSEPH

Bicycles Cleveland, Rambler, Cyrus, Eagle, Etc., de \$30 à \$70



Nous avons un assortiment complet d'accessoires pour bicyclettes, automobiles, ainsi que de poches, lampes à gazoline. Demandez le catalogue de nos lampes "Best", elles vous sauvent 75 p. c. sur votre éclairage.

JOS. DE VARENNES

Tel. 2068 269, rue St-Joseph, QUEBEC.
Succursale JOS. BOURBOIN, 1, St-Gabriel, St-Malo Tel. 2847.

LA HERNIE

Le premier devoir de prudence pour ceux qui sont affligés de LA HERNIE, c'est de se procurer un bandage dont l'ajustement est parfait, car il y va souvent de la vie.

C'est pourquoi nos principaux médecins recommandent à leurs clients le Bandage Perfectionné de J. B. MORIN. Avec cet instrument il n'y a rien à craindre.

M. Morin invite spécialement tous ceux qui souffrent de HERNIE, à aller eux-mêmes examiner ces bandages; il se fera un grand plaisir d'en faire voir tous les avantages.

S'adresser à la pharmacie

J. B. MORIN RUE ST-JOSEPH

OUVRIERS DEMEURANT ELOIGNES DE VOTRE TRAVAIL

Venez me voir et je vous donnerai le moyen d'épargner joli montant dans les mois de l'été.

Faites vos calculs de l'argent que vous dépensez en prenant les tramways et vous constaterez combien il est profitable d'acheter un de mes BICYCLES DE SECONDE MAIN au prix de \$5.00 en montant.

Ces bicycles sont en parfait ordre et outre le montant que vous épargnez en vous servant de votre bicyclette au lieu du tramway vous aurez un article utile en tout temps.

J'ai aussi un magnifique choix de bicycles neufs de toutes marques.

AVANTAGE EXTRAORDINAIRE

50 bicycles, bonne marque, Coaster brake, caoutchouc Dunlop, garde-boue, etc., des perfectionnés à vendre pour la modique somme de \$28.00.

GRAND CHOIX D'AUTOMOBILES ET ACCESSOIRES

Mon assortiment est au complet et mes conditions de paiement des plus faciles. Une visite est respectueusement sollicitée.

A. Gagnon & Cie

155, Rue du Pont - Saint-Roch

PROTEAU & CARIGNAN

BRASSEURS INDEPENDANTS

INSISTEZ POUR AVOIR LES

BIERE ET PORTER

DES

BRASSERIES INDEPENDANTES

DE CETTE MANIERE VOTRE ARGENT RESTERA EN VILLE

Cette brasserie est construite, équipée et administrée d'après les méthodes plus hautement recommandées par la science moderne.

Les matières premières employées sont ce qu'il y a de mieux en HOUBLON DE BOHEME et en MALT CANADIEN.

Rien de supérieur à ces BIERE ET PORTER comme force, pureté, finesse de saveur.

Chaque fois que vous avez une commande à donner, n'oubliez pas la marque cette BRASSERIE INDEPENDANTE. Il y va de votre intérêt personnel à plus d'un point de vue.

Atelier Typographique

DE LA

Compagnie VIGIE

(INCORPORÉE PAR LETTRES PATENTES)

8, rue Collins, Haute-Ville

QUEBEC

Matériel Entièrement Neuf

IMPRESSIONS DE TOUS GENRES :

Grandes Affiches, Prospectus de Combagnies, Circulaires Commerciales, Factums d'avocats, Formules et Blancs, Livres et Brochures, Typographie en Couleurs, Etc., Etc.

Exécutés avec le même soin de toilette que notre journal

ADRESSEZ TOUTES COMMANDES

LA COMPAGNIE VIGIE, - QUEBEC

CHRONIQUE LOCALE

BULLETIN METEOROLOGIQUE

PRONOSTIC
Montréal, 20.— Bas St-Laurent et Golfe.— Vent d'Est. Frais. Temps couvert. Averses à certains endroits.

L'imbroglio des Traverses

Hier on a commencé en Cour Supérieure à s'occuper de la cause du maire Bernier, détenteur du contrat pour la traverse entre Québec et Lévis.

M. W. J. Thompson avait à se défendre contre une règle de cour et sa compagnie contre une condamnation aux frais pour avoir enfreint l'injonction accordée par le juge Malouin.

Le juge Langelier présidait le tribunal.

M. Bernier était accompagné de M. L. N. Belleau comme conseil et M. Québec & Lévis Ferry Co. était défendue par Mre Ch. Brodie, ayant l'hon. L. A. Taschereau, comme conseil.

Le principal argument du demandeur à la séance du matin a été d'essayer à prouver à la Cour que la compagnie défenderesse, après avoir reçu l'ordre de discontinuer de traverser des passagers, avait continué tout de même ce transport comme ci-devant. Comme preuve à l'appui de ce plaidoyer, elle a fait entendre plusieurs témoins, notamment M. Marcoux, employé comme "spotter" par la nouvelle compagnie, qui s'est tenu aux barrières de l'autre compagnie de traverser pour compter les passagers. Ce dernier a déclaré que le 1er juillet, 1,563 passagers ont été traversés par l'ancienne compagnie, le 2 juillet, 2,453; le 3, 1,401 et le 4, 2,125, et après, elle a cessé.

La Québec & Lévis Ferry a reconnu avoir transporté des passagers aux dates mentionnées, mais qu'elle s'est cru justifiable de faire ces transports, car tous les passagers détenaient des billets du chemin de fer Q. R. L. & P. Co., avec laquelle elle avait son contrat.

Après le 7 courant, elle a refusé d'accepter ces passagers, préférant attendre la décision de la Cour.

M. Georges Denis, a juré que le 7 courant, il s'est vu refusé par la compagnie, les employés l'informant qu'on ne transportait plus de passagers.

A la séance de l'après-midi un grand nombre de témoins ont été entendus et leurs témoignages sont analogues à celui de M. Denis.

VOYAGES EN EUROPE

Départ d'été pour l'Angleterre et le Continent

Si l'on en juge par les indications que nous avons eues jusqu'à présent, le trafic pour l'Europe sera très considérable, durant le mois de juillet, août et septembre.

Nous conseillons donc à ceux qui se proposent de faire la traversée durant ces mois de venir nous voir immédiatement, afin de faire retenir leurs cabines sans délai.

Conseil précis et tous renseignements fournis avec plaisir. Nous représentons toutes les lignes transatlantiques.

JULES HONE,

30, rue St-Jean, angle de la Côte du Palais et 46 rue Dalhousie.

Les travaux du chemin de fer électrique

Deux équipes d'ouvriers ont commencé mardi à ouvrir la terre pour y établir le prolongement de la voie électrique à Sillery.

La première équipe travaille sur les propriétés des Ursulines et Burroughs sur l'Avenue des Érables, l'autre sur les terrains de la compagnie Montcalm, à deux milles plus loin.

TABAC CARILLON

A FUMER ET CHIQUER.

Conservez les coupons

Un Québécois victime d'un fatal accident

Les nouvelles de la mort du jeune Alexander Allan, fils de M. J. Allan, contre-maitre au Québec & Lac St-Jean, sont parvenues hier à Québec.

Le jeune homme était à l'emploi du Gouvernement et se trouvait dans un parti d'explorateurs au moment du fatal accident à Fisher River, dans l'ouest d'Ontario.

Il abattait un arbre, quand sa hache dévia et s'abattit avec force sur sa jambe, lui coupant une artère principale. Le jeune homme tomba comme une masse sur le sol et le sang sortait en telle abondance de sa blessure qu'il mourut au bout de son sang.

Il laisse une jeune épouse pour déplorer sa perte.

TRAFFIC EXCESSIVEMENT CONSIDÉRABLE

POUR L'EUROPE

Le trafic pour l'Europe et la Méditerranée est exceptionnellement considérable cet été. Déjà un grand nombre de cabines à bord des paquebots faisant le service entre New-York et les ports de la Méditerranée sont complètement retenues.

Il y a aussi une demande extraordinaire de cabines sur les bateaux faisant le service entre Montréal, Québec, New-York, Liverpool et autres ports. Nous conseillons donc à ceux qui se proposent de faire la traversée de venir nous voir, ou de nous écrire immédiatement afin que nous puissions leur retenir une bonne accommodation. Nous représentons toutes les lignes transatlantiques.

Conseils d'experts et renseignements précis fournis avec plaisir.

JULES HONE, Jr.,

Agence générale des Paquebots, 30, rue St-Jean et 46, rue Dalhousie.

La valeur des annonces

Une puissante maison de Cincinnati (Ohio) vient d'affecter \$1,000,000 pour ses annonces dans les journaux des États-Unis et du Canada.

Si elle dépense un million à cette fin, elle compte recevoir en retour cinq — et même dix — millions.

Plusieurs autres compagnies de New-York, Chicago, Philadelphie et St-Louis dépensent annuellement \$1,000,000 ou plus pour leurs annonces.

Inutile d'ajouter que toutes y trouvent leur profit.

L'annonce est aujourd'hui le principal appoint de tout homme qui se lance dans les affaires.

Cette maison croit évidemment que c'est l'annonce qui tient son nom devant le public, qui le fait connaître et qui, finalement, le met en contact avec les personnes ayant besoin de ses services ou de ses produits.

Les grands "annonceurs" sont devenus les rois du commerce dans toutes les principales villes du pays, et même à la campagne.

Voilà un fait qui brille comme le soleil et que personne ne peut réfuter.

Demandez à Wanamaker, qui dépense chaque année plus de deux millions de dollars pour ses annonces dans les journaux, ce qu'il pense de la publicité.

Il vous répondra qu'elle est indispensable aux affaires en général.

L'ancien gouverneur Douglas, le riche fabricant de chausures de Brockton, dit qu'il doit ses millions à son travail persévérant et à ses annonces dans les journaux.

Il pourrait ajouter, croyons-nous, que sans ses annonces, qui rendent sa figure familière à tous les électeurs du Massachusetts, depuis trente ans, jamais il n'aurait été élu aux hautes fonctions de premier magistrat de l'État.

On peut donc dire que l'annonce est aux affaires ce que le sang est à l'individu: la vigueur et la vie.

L'affaire de Beauport

Enquête préliminaire la semaine prochaine

Les accusés auront M. Hector Laterté pour défenseur

L'enquête préliminaire devant le magistrat de police, dans l'affaire d'homicide à l'Asile de Beauport a été fixée à la semaine prochaine.

Les accusés Couture et Lemoine sont toujours en prison en attendant les développements de cette affaire.

On sait qu'il s'agit d'une accusation d'homicide involontaire, commis sur la personne d'un vieillard du nom d'Alexandre Bahin.

M. Hector Laterté, jeune avocat de talent de Québec a pris en mains la cause de Couture et Lemoine.

M. Laterté est confiant dans l'issue du procès.

Affaire mystérieuse

On se souvient, il y a quelques semaines, d'un vol de \$410 au dépôt de l'Armée du Salut au bureau de l'Immigration.

Le major Patterson, était sorti du bureau pour monter sur un paquebot arrivé à Québec. Durant son absence, une somme de \$410 disparait de son tiroir à l'argent.

Un jeune employé, du nom de Goldsworthy, fut arrêté et il admit avoir dérobé \$10, mais il se déclara innocent du vol de \$400.

Hier, devant la cour des Sessions, il avoua son vol de \$10, mais pour ce qui en était de la somme de quatre cents dollars, il se déclara innocent de cette accusation.

Il a été condamné à un mois de prison.

Ecrasé à mort sous les roues de sa voiture

M. Georges Bélanger de Beauport, a trouvé une mort bien pénible hier après-midi.

Il était dans sa voiture quand il a perdu l'équilibre et tomba entre les pattes de son cheval et sa voiture, et l'une des roues lui passa sur la poitrine. Le blessé fut ramassé privé de connaissance et transporté dans une maison où le Dr Lachance lui donna ses soins, mais malheureusement, ses blessures étaient si graves, que quelques minutes après l'accident, il rendait le dernier soupir.

Jarres à confiture

150 doz. de jarres à confiture contenant une chopine seront vendues à 2½ cts aussi longtemps qu'il y en aura; aussi 56 services à dîner valant \$6.00 réduits à \$3.99 chez

J. B. Martel,

113 rue St-Joseph,

Près de la rue du Pont.

Le char observatoire

Le jugement dans la cause d'un cocher de place contre le Québec Railway, Light & Power Co. au sujet de leur char observatoire a été remis à mercredi, le 27 courant.

D'après la charte de la compagnie, celle-ci ne doit pas demander plus que cinq cents, et non 25 cts comme elle charge aujourd'hui.

MM. J. A. Rochette, C. R., et Dorion C. R., représentent le plaignant, et le Merger était représenté par l'hon. L. P. Pelletier.

L'explosion d'une lampe

Mme Pouliot a évité de se faire brûler vive dans des circonstances miraculeuses. Elle tenait une lampe à la main, quand une explosion se produisit et les flammes grimpèrent aux rideaux.

Les pompiers eurent vite raison de ce commencement d'incendie chez M. Pouliot, rue Artillerie.

Pèlerins à Québec

Hier après-midi un nombre de quelque 1700 pèlerins sont arrivés des Provinces Maritimes pour Ste-Anne de Beauport.

Environ 1200 pèlerins de Kingston sont arrivés dans la même journée.

CHRONIQUE MARITIME

SERVICE DES SIGNAUX

BULLETIN DU SOIR

L'Islet, 40. — Clair, O.
Cap Saumon, 83. — Clair, N.
Montant 10 a. m. C. G. S. Canada, 10.30 a. m. C. G. S. Druid, descendant 1 p. m. Fritzoe.
Rivière du Loup, 96. — Clair, N.

Pointe au Père, 160. — Clair, E.
Montant 10.10 a. m. barque, Petit Métis, 180. — Clair, O.
Descendant à midi Gaspésien.

Matane, 202. — Clair, E.
Montant 11.50 a. m. Astarte et Chr. Knudsen. Descendant 11 a. m. Cape Breton.

Cap Chatte, 234. — Clair, E.
Montant 1 p. m. Trinidad, Descendant 11 a. m. Cascadia, 1 p. m. Manchester Engineer.

Rivière à la Martre, 260. — Clair, N. E. Montant 11.30 a. m. Marian, à midi Iona.

Cap Madeleine, 294. — Clair, S. E.
Pointe de la Renommée, 324. — Clair, S. E. Montant 12.15 p. m. Fornebo. Descendant 7.30 a. m. Kronprinz Olav, 8 a. m. Wobun.

Cap Rosier, 347. — Clair, calme.
Anticosti: Pointe Ouest, 337. — Clair, S. E.

Pointe Sud-Ouest, 363. — Clair, S. E.
Pointe Sud, 416. — Clair, S. E. Montant 10.15 a. m. Corsican.

Heath Point, 439. — Clair, calme. Empress of Britain à 100 milles au Nord-Est à 9 a. m.

Cap Ray, 556. — Clair, S. E.
Flat Point, 584. — Nuageux. O. Montant 4 a. m. Rosalind, 11.30 a. m. Ellen, 1 p. m. barque Mary Duff. Descendant 5 a. m. Coran. Montant hier 10 p. m. Louisbourg. Descendant hier 5 p. m. Bonavista.

Cap Race, 830. — Nuageux, N. E.
Côte Nord, Clair, E.
May Island. — Aranmore au quai.

Pointe Amour, 662. — Clair, calme. Descendant hier 6.30 p. m. un steamer.

Belle Isle, 723. — Clair, N. Une barge. Descendant 9.30 a. m. Manxman, midi Montezuma.

RAPPORT DE LA GLACE
L'Empress of Britain rapporte une banquise à 8 milles et une autre à 9 milles au S. O. de Belle-Isle.

Cap Saumon, 83. — Montant 2.30 p. m. Sicilian.
H. S. McGreevy,



AVIS AUX ENTREPRENEURS

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soumissionnaire dans une enveloppe libellée: "Soumission pour Egout" seront reçues au bureau de la Commission du chemin de fer Transcontinental, à Ottawa, Ont., jusqu'à midi du 26e jour de juillet 1910, pour l'exécution, la construction et le parachèvement d'un égout collecteur partant des ateliers de Winnipeg, situés dans la section 5, Township 11, Rang 4 E., sur la ligne du chemin de fer National Transcontinental à environ six milles à l'est de Winnipeg, et s'étendant depuis la machine d'épuisement (pump house) et la cour terminus jusqu'à la rivière Seine.

On peut voir les plans et devis au bureau de M. Gordon Grant, ingénieur en chef de la Commission, à Ottawa, Ont., et au bureau de M. S. R. Poulin, ingénieur de district, à St-Boniface, Man.

Les soumissionnaires sont avertis que les soumissions ne seront prises en considération que si l'on a fait usage des imprimés fournis par la Commission à cet effet, que l'on peut se procurer en s'adressant à l'ingénieur en chef, à Ottawa, ou à l'ingénieur de district, à St-Boniface, Man.

Chaque soumission doit être signée et scellée par toutes les parties à la soumission, et attestée par témoin, et doit être accompagnée d'un chèque accepté par une banque chartée du Dominion du Canada, payable à l'ordre de la Commission du chemin de fer Transcontinental, à concurrence d'une somme égale à dix pour cent (10 p. c.) du montant de la soumission.

Toute personne dont la soumission aura été acceptée sera tenue, dans les dix jours après son acceptation, de signer le contrat, les devis et autres documents qui doivent être signés, et en tous cas de refus ou d'impossibilité de la part de la personne dont la soumission aura été acceptée de conclure et d'exécuter le dit contrat envers la Commission, le dit chèque sera confisqué au bénéfice de la Commission, à titre de dommages liquidés pour tel refus ou impossibilité, et le soumissionnaire sera déchu de tous droits au contrat acquis par l'acceptation de la soumission.

Le chèque déposé par la personne dont la soumission aura été acceptée sera versé au crédit du Receveur Général du Canada, pour garantir l'accomplissement intégral et fidèle du contrat selon sa forme et teneur.

Les chèques déposés par les personnes dont les soumissions auront été rejetées, seront retournés dans les dix jours qui suivront la signature du contrat.

Toute soumission peut être rejetée, de même que l'on se réserve le droit de n'en accepter aucune.

Par ordre, P. E. RYAN, Secrétaire.

La Commission du chemin de fer Transcontinental, Ottawa, 12 juillet 1910.

Il ne sera rien payé aux journaux qui publieraient cette annonce sans y avoir été autorisés par la Commission.

TABAC CHAMPLAIN
A fumer et chiquer

JEAN DROLET

BOUCHER DE LARD ET DE Bœuf . . .

No. 41, Marché Champlain

QUEBEC.

Lard frais et salé, Bœuf frais et salé, Jambon, Saucisson, Graisse, Beurre, Œufs, Viandes hachées, etc.

Joseph Turcotte, Oscar Delisle, M. P. L. L. B., L. L. B.

Turcotte & Delisle

AVOCATS

Edifice de la Banque Nationale, 234, rue Saint-Joseph, QUEBEC

Bureau du jour et du soir. Téléphone 231.

Le meilleur repas a

35c

LA SEULE PLACE POUR BIEN MANGER

Prix spéciaux pour personnes dont les familles sont en villégiature. Ouvert de 6.30 a. m. jusqu'à 1 h. a. m.

AUDITORIUM CAFE

142 rue St-Jean P. W. DUGAL, Prop.

On demande

50 bons charpentiers pour construction d'un quai à l'île d'Anticosti.

Gages de \$2 à \$3 par jour clair, pensionné.

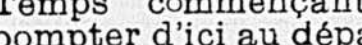
Temps commençant à compter d'ici au départ.

Passages payés à ceux qui feront toute la saison.

Inutile de faire application sans avoir les capacités. S'adresser à

JOHN FLOOD,

240 rue St-Paul.



AVIS AUX ENTREPRENEURS

Soumissions pour réseaux de fils conducteurs, tableau de distribution et transformateurs.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soumissionnaire dans une enveloppe libellée comme suit: "Soumission pour réseaux de fils conducteurs, tableau de distribution et transformateurs," seront reçues au bureau de la Commission du chemin de fer Transcontinental, à Ottawa, Ont., jusqu'à midi du 26e jour de juillet 1910, pour des réseaux de fils conducteurs, tableau de distribution et de transformateurs que comporte l'installation des ateliers de locomotives du chemin de fer Transcontinental, à l'est de Winnipeg.

Les plans et devis pourront être vus au bureau de l'ingénieur en chef de la Commission, M. Gordon Grant, à Ottawa, et au bureau de M. S. R. Poulin, l'ingénieur de district, à St-Boniface, Man.

Les soumissionnaires sont avertis que les soumissions ne seront prises en considération que si l'on a fait usage des imprimés fournis par la Commission à cet effet, que l'on peut se procurer en s'adressant à l'ingénieur de district, à St-Boniface, Man.

Chaque soumission doit être signée et scellée par toutes les parties à la soumission, et attestée par témoin, et doit être accompagnée d'un chèque accepté par une banque chartée du Dominion du Canada, payable à l'ordre de la Commission du chemin de fer Transcontinental, à concurrence d'une somme égale à dix pour cent (10 p. c.) du montant de la soumission.

Toute personne dont la soumission aura été acceptée sera tenue, dans les dix jours après son acceptation, de signer le contrat, les devis et autres documents qui doivent être signés, et en tous cas de refus ou d'impossibilité de la part de la personne dont la soumission aura été acceptée de conclure et d'exécuter le dit contrat envers la Commission, le dit chèque sera confisqué au bénéfice de la Commission, à titre de dommages liquidés pour tel refus ou impossibilité, et le soumissionnaire sera déchu de tous droits au contrat acquis par l'acceptation de la soumission.

Le chèque déposé par la personne dont la soumission aura été acceptée sera versé au crédit du Receveur Général du Canada, pour garantir l'accomplissement intégral et fidèle du contrat selon sa forme et teneur.

Les chèques déposés par les personnes dont les soumissions auront été rejetées, seront retournés dans les dix jours qui suivront la signature du contrat.

Toute soumission peut être rejetée, de même que l'on se réserve le droit de n'en accepter aucune.

Par ordre, P. E. RYAN, Secrétaire.

La Commission du chemin de fer Transcontinental, Ottawa, 12 juillet 1910.

Il ne sera rien payé aux journaux qui publieraient cette annonce sans y avoir été autorisés par la Commission.

TABAC CHAMPLAIN
A fumer et chiquer

Pour vos assurances, adressez-vous à . . .

F. X. CHEVALIER
Agent General d'assurance
Feu, Vie, Accident, Maladie, Plate-Glass.
Les Prévoyants du Canada.
240, RUE ST-JOSEPH
QUEBEC.
Tel. Bureau 2725, Résidence 2612
Limoulu 2933.

HUBERT MOISAN
Grand assortiment de cercueils en fonte, en marbre naturel, bois de rose et bois de tous les prix.
Huit magnifiques corbillards et décorations de chambres de lère classe.
Grand choix de bouquets spirituels et cartes mortuaires, etc.

Entrepreneur de Pompes funèbres et Embaumeur

DIRECTEUR DE L'ASSOCIATION FUNERAIRE DE QUEBEC.
Contribution: 50c. pour adultes et 25c. pour enfants.
Avantages: Sépulture \$25 pour adultes et \$8.00 pour enfants.

297-299, RUE ST-JOSEPH, QUEBEC.
Spécialité: Embaument. Ouvrage Garantie
TELEPHONE 2077. 30 a 3m

LAURENT MOISAN
Manufacturier de Marbre Artificiel
946-950, rue St-Valier - - - QUEBEC.

Anteaux de Cheminées, Comptours, Colonnes, Colonnnettes, Chemins de Croix haut relief, Tables de Communion, Pédestaux, Monuments pour Cimetières, Tablettes Commémoratives, Autels complets d'après plans. Planchers en Linoléum Royal, etc. etc.

Les Dessins, Modelage, Sculpture sur Bois et Collage du plâtre recevront une attention toute spéciale
Exécution prompte à des prix très bas.
TEL. 3251. Une VISITE est RESPECTUEUSEMENT SOLICITEE

POUR VOTRE CHAMBRE DE BAIN
Nous vous offrons
Eponges à bain de tous prix, de 10c à \$2.00
Eponges de soie 10c à \$1.20
Sacs à éponges, Bonnets à bain, Brosses à bain, Mitaines à bain, Savon à bain, Crèmes à massage, Eaux de toilette.

Lotions de Parfums
Nos Parfums exquis: Fleurette, Brisodia, La Dame en noir, Djer-Kiss, Trésor de Violettes, Brindilles parfumées, Soies-bois, Rose ambrée, feront vos délices.

PHARMACIE L. E. MARTEL
91, RUE ST-JOSEPH. TEL. 2483

THEO. LECLERC
AGENT GENERAL D'ASSURANCE
—O—O—O—
FEU, VIE, ACCIDENT, PLATE-GLASS, ETC.
ET
REPRESENTANT
"LES PREVOYANTS DU CANADA"
Téléphone 2725 240 Rue St-Joseph.
2933 Suc. coin de la 3ème rue et 4ème ave Limoulu.
2612 Résidence.

U. F. DROUIN & CIE
161 et 180 RUE ST-PAUL Phone 3491
Ancien Poste Mathie, Ellis Co.

Demandez nos prix pour
BRIQUES ECOSSAISES et CANADIENNES,
CIMENT, PLATRE, CHAUX, BROUETTES,
TUYAU DE GRES et de FONTE,
MATERIAUX DE CONSTRUCTION et PLOMBERIE.

GEORGES CARIGNAN
Doreur, Argenteur, Nickeleur,
Polisseur de cuivre
et réparations de vieille argenterie.
Téléphone 2962. 376½, Rue St-Vallier.

DEPECHESTRANGERES

[Service spécial de la Vigie]

Le drame de Hildrop

L'affaire Crippen devant le parlement

New-York, 20.— Un cablo-gramme à l'Evening Telegram dit : "L'affaire Crippen—Elmore—Lenevé a fait le sujet d'une interpellation à la chambre des Communes aujourd'hui. Plusieurs députés ont exigé des explications de la part de la police qu'ils accusent d'avoir laissé échapper le Dr Crippen." M. Winston Churchill, le secrétaire d'Etat a refusé de répondre si ce n'est en déclarant que les critiques dont la police est l'objet.

Les perquisitions pour la découverte de Crippen sur les paquebots Kronland et Germania n'ont amené aucun résultat et la piste conduit maintenant à Venet-les-Bains, France.

Londres, 20.— La nouvelle reçue de Dieppe (France) annonçant que la police française avait notifié le Scotland Yard que le Dr Crippen et Ethel Lenevé s'étaient arrivés à Dieppe le 12 juillet, et avaient pris le train pour Paris, est absolument fautive.

Le surintendant Forest de Scotland Yard, qui est chargé de cette affaire, a certifié n'avoir reçu aucune communication capable de le mettre sur la piste des fugitifs et que ceux-ci n'ont pas été aperçus depuis le 9 juillet dernier.

Arrestation d'un gentleman contrebandier

Fraudes au montant de \$250,000

New-York, 20.— Une dépêche de Naples, annonce l'arrestation d'un contrebandier peu banal. Alexander Hollander, de son nom, a été arrêté sous celui de Jacques Bonhomme, par un détective américain nommé Paulin. Les fraudes commises par lui au détriment de l'Etat s'élevaient, dit-on, à \$250,000.

Un magnat de chemin de fer assassiné

C'était un témoin gênant

New-York, 20.— Ira G. Bawn, président de la compagnie du chemin de fer Chicago, Indianapolis & Louisville a été tué d'un coup de revolver par un inconnu à sa résidence d'été près de Chicago. On a cru d'abord être en présence de l'acte de cambrioleurs ; mais les faits subséquents parvenus à la connaissance de la police, ont fait rejeter cette théorie. Les détectives privés qui font enquête disent qu'il ne s'agit pas ici de voleurs, mais que le meurtre est le fait de personnes intéressées à faire disparaître la victime qui était témoin dans une cause où il s'agissait d'un vol de \$800,000.

Misérable fin d'un meurtrier

New York, 19.— Une dépêche de Trenton, N. J., disant qu'un étranger s'était suicidé durant une joute de baseball, a fait croire que l'individu en question pouvait être le docteur Crippen, recherché par la police de Londres pour le meurtre de sa femme. En effet, il ressemble beaucoup à Crippen, selon la description qu'on en a faite. Il semble du même âge, de la même stature et porte des moustaches qui semblent avoir été écourtées tout récemment. A son départ de Londres, Crippen portait de fortes moustaches brunes.

Le premier magistrat de Lawrence

Est empaillleur de chaises à la prison

Lawrence, Mass., 20.— La ville de Lawrence a repris son calme habituel et le maire Wm. P. White le "réformateur" élu par la plus forte majorité qui ait jamais été donnée à un candidat en cette ville languit en prison.

Il a pour successeur Thomas M. Jordan, un barbier, qui est président du Bureau des échevins et maire intérimaire.

Le procureur de la ville de Lawrence a été le seul homme qui ait eu la permission de voir "son honneur" le maire samedi.

Le gardien a dit, de plus, que dorénavant les affaires municipales seraient transigées à l'hôtel de ville et non à la prison, que les visiteurs du maire White ne viendraient qu'aux jours stipulés et durant le temps stipulé.

Les quatre prisonniers, le maire et ses collègues ont été mis au travail. Ils empaillent des chaises. Leur gardien dit qu'ils ont toutes les aptitudes nécessaires pour faire de bons ouvriers.

Accusés d'homicide

Deux hommes arrêtés à Worcester

Worcester, Mass., 20.— Martin J. Dodd, de Southbridge, garde-moteur, et Walter F. Ray, de Charlton, conducteur de tramway cause de l'accident qui a coûté la vie à Mme Oslas Dufault, de cette ville, et Mme Rosa Hanlon, l'Exeter, N.-H., sa fille, ont été arrêtés, accusés d'homicide.

Les arrestations ont été faites par les inspecteurs O'Day et Burke. Les deux ont été admis à cautionnement.

Les deux femmes venaient de visiter Mme Jean Richard, 65 rue Stafford, et s'en retournaient chez elles. Elles attendaient à un bateau le tramway de Southbridge allant en ville, quand elles se mirent sur la voie où ne saut trop comment et furent tuées toutes deux sur place.

Le tramway ne s'est arrêté que trois longueurs plus loin.

On dit que la poussière qu'il y avait dans le temps les a empêchées de voir où était la voie et le tramway.

L'échevin Cooke a immédiatement demandé que la rue Stafford soit arrosée comme les autres.

L'année des grèves sur les chemins de fer

Paris, 20 juillet.— La grève générale a été décidée par le comité central de l'Union nationale des employés de chemins de fer.

On annonce que les compagnies ont refusé de continuer les négociations.

Les membres de l'Union, qui demandent une augmentation de salaire et d'autres avantages, avaient déjà voté la grève, en principe, en attendant le résultat de ces négociations.

Un aéroplan frappé par la foudre

Barcelone, 20.— Au cours d'une envolée ici aujourd'hui, un aéroplan a été frappé par la foudre et précipité sur le sol tout en feu. L'aviateur Ehrmann n'a pas été blessé, ce qu'on déclare être réellement miraculeux.

La mortalité infantile en Allemagne

Berlin, 20.— L'Allemagne s'alarme de la mortalité chez les enfants, dans tout l'empire. Elle est maintenant de plus de 17 pour cent.

Sur 2,000,000 d'enfants nés dans le cours de l'année dernière, 351,000 sont morts avant d'avoir atteint l'âge d'un an.

Nouvelles d'Ottawa

La grève du Grand-Tronc

Le danger des poêles à gaz

Notes diverses

(De notre correspondant régulier)

Ottawa, Ont., 20.— La situation demeure la même dans la grève du Grand-Tronc. La compagnie et les employés persistent à dire qu'ils ne céderont pas. A Ottawa les grévistes sont au nombre de 205 pendant \$2,000 de gages par jour. Sur ce nombre il faut compter les 125 hommes des usines, qui ont été forcés d'abandonner le travail par la compagnie. Aux pertes il faut ajouter les \$5,000 des deux mille sans travail des scieries Booth, ce qui porte le chiffre à \$7,000 par jour pour Ottawa seulement. Aujourd'hui tous les trains de passagers ont circulé aux heures ordinaires et l'engagement de nouveaux employés se poursuit avec vigueur.

Mme Lafontaine, une femme âgée, du village de la Pointe Gattineau, cuisinière à bord du bateau "Rockland", sur la rivière Ottawa, était en train d'allumer un poêle à gaz quand soudain celui-ci fit explosion et la malheureuse femme eut les mains, les bras, la figure et tout le haut du corps affreusement brûlés par le liquide en flammes. L'ingénieur du bateau, le seul homme à bord au moment de l'explosion, se porta en toute hâte auprès de la malheureuse et en voulant éteindre les flammes il se brûla lui-même sérieusement les mains et le visage. Mme Lafontaine est morte peu après son arrivée à l'hôpital.

Le chef des pompiers a fait dernièrement l'inspection de tous les édifices du gouvernement à Ottawa et dans son rapport au ministre des Travaux Publics il déclare que tous les édifices, à partir de la Chambre des Communes, le Sénat, jusqu'à l'imprimerie nationale, ne sont que des "nids à incendie", des "sonneciers", où les moyens d'extinction pour se protéger contre le feu ont été négligés. Il propose une réforme considérable, entre autres la construction de coupe-feu dans les corridors de plus de cent pieds de longueur.

Le commerce du Canada pendant le mois de juin a été de \$66,011,824, soit une augmentation de onze millions de dollars comparé à juin 1909. Dans les trois derniers mois, le commerce du pays s'est élevé à \$171,173,640, soit \$36,000,000 de plus que la période correspondante l'an dernier. Le mois dernier les importations ont été de \$39,705,437 dont \$23,380,000, marchandises payant droit de douane.

Deux maires qui font la paire

Le maire Gaynor de New York travaillait à ses fins l'autre jour, dans sa campagne de Saint-James, à un moment donné l'occasion de donner un beau coup de main à son voisin, quoique cette gentille assistance lui vaudrait plusieurs heures de dur travail des champs.

Comme C. Menville Smith passait en voiture près de l'endroit où le maire Gaynor travaillait, celui-ci appela l'attention de son voisin sur l'épais nuage qui se rassemblait d'une façon inquiétante et lui conseilla de se presser afin de mettre son blé en meule. "Et je vous donnerai un coup de main," ajouta-t-il en jetant sa fourche sur l'épaule.

Aussitôt arrivé dans le champ de Smith, M. Gaynor se mit avec ardeur au travail, rassemblant le blé épais pendant que Denis Shields, un des meilleurs faiseurs de gerbes du comté de Suffolk, était, malgré ses 88 ans, au sommet de la meule. A peine le maire et Dennis avaient-ils achevé le travail qu'un orage déchaîna. Le maire fermier, satisfait, jeta de nouveau sa fourche sur l'épaule et regagna sa maison.

Choc fatal

Logansport, (Indiana), 19 juillet.— D'après une dépêche reçue ici, un wagon roulant sur la ligne de Fort Wayne and Wabash Valley Traction heurta violemment, une voiture qui traversait la voie à un passage à niveau situé à 5 milles de cette ville. Plusieurs personnes ont été tuées.

Dernières nouvelles de Montréal

REQUETE SENSATIONNELLE AU CONSEIL DE VILLE

LA GREVE DU GRAND TRONC

(De notre correspondant régulier)

Montréal, 20.— Toute une sensation a été créée au conseil municipal par la lecture d'une requête dont le texte qui suit, montre assez l'importance :

M. le maire,

MM. du conseil,

Ayant profondément à cœur le bon renom de notre ville et sachant le seuil constant que vous apportez à protéger ses citoyens ainsi que ses dévotion, je sens qu'il est de mon devoir impérieux de dénoncer les méthodes, les complots et conspirations de la loge de l'émancipation dont la mise à exécution jetterait sur Montréal un honteux discrédit et mettrait en danger la paix et la morale publiques ainsi que l'honneur et la liberté des citoyens de notre ville et des autres personnes qui l'habitent ou la visitent.

Entre autres, à sa "tenue" du vendredi, 11 février dernier (1910), la loge de l'émancipation a présenté à ses membres un projet tendant à ruiner l'œuvre de congrès eucharistique en organisant et provoquant un scandale retentissant.

Des milliers de prêtres devant venir à Montréal à cette occasion, il s'agissait d'en attirer quelques-uns dans des maisons de prostitution sous prétexte de les conduire dans des maisons de pension. Une fois là l'on s'arrangerait pour les surprendre en un prétendu flagrant délit. Tout était prévu. L'on devait même s'assurer les services d'un photographe. Les prêtres étant arrêtés, on les aurait cités en correctionnelle afin de les faire condamner et l'infamie lesquels était accomplie.

A cette "tenue" du 11 février un comité composé de plusieurs membres fut nommé pour étudier le projet.

Parmi les membres de la dite loge, l'émancipation où s'est ourie ce complot sont MM. (ici suivent deux noms), fonctionnaires municipaux, c'est pourquoi je demande, messieurs, qu'une commission d'enquête soit immédiatement nommée pour s'enquérir sur tous les faits ci-haut mentionnés. Persuadé que vous voudrez mettre fin à ces agissements et prévenir un scandale qui causerait à la ville un tort irréparable, c'est avec confiance que j'attends une réponse favorable à ma requête.

(Signé)

Charles Albert Millette, 871, rue St-Hubert.

La requête a été accordée par le conseil et une commission a été chargée de faire une enquête sur les faits mentionnés. L'affaire a fait l'effet d'une explosion de bombe.

Les grévistes ne causent absolument aucun trouble, les deux partis sont toujours confiants qu'ils l'emporteront.

Il y avait de quoi perdre la tête

Albany, 19 juillet.— L'attorney de district, Samuel H. Evin du comté de Richmond, a fait une démarche auprès du gouverneur Hughes dans le but de provoquer la révoque d'une commission qui, d'après une loi votée au mois de mai dernier, doit examiner l'état mental de John Bell qui, quoique condamné à mort, est resté plus de trois ans à Sing Sing.

Bell avait été reconnu coupable du meurtre de Charles Wilcox Townsend et condamné à être électrocuté. Son avocat, F. G. Milligan, fit appel du jugement et, grâce à une remarquable série de retards, cette pièce n'est pas encore parvenue à la cour d'appel. Cependant on découvre que Bell était devenu fou et comme il y a pas de loi pour valider une enquête sur l'état mental du criminel, une réputation marquée de mettre à mort Bell ne tarda pas à se manifester. En conséquence une loi spéciale devait être votée et s'il est maintenant prouvé que Bell est fou, il échappera à la chaise électrique pour être enfermé dans un hôpital de l'état.

Le feu dans une valise

Tout un émoi hier à la résidence de M. Godbout, rue du Pont. Le feu se déclara dans une valise et menaçait de tout détruire, quand on évita un incendie, en jetant la malle dans la rue. Les pompiers ayant considéré que tout danger était disparu, retournèrent à la station.

La découverte d'un canadien-français

Révolutionnera le monde

Détroit, Mich., 20.— Après avoir travaillé pendant six ans sur différentes théories, M. Évariste Parent, de Calumet, Mich., a découvert une méthode de soudure parfaitement le cuivre et l'acier, un art qui a été perdu depuis plus de 2,000 ans, et on croyait bien que le secret ne serait jamais retrouvé.

M. Parent a fabriqué des plaques, des verges, etc., du matériel soudé, lesquels objets ont été soumis à de sévères épreuves et dans aucun cas il n'y a eu défaut de résistance. Aucune force n'a pu séparer le cuivre et l'acier soudés.

Des expériences avec le matériel soudé ont été faites dans les grandes usines de la Calumet & Hecla Mining Company, et les experts de cette compagnie ont déclaré que la soudure était parfaite.

La découverte de M. Parent est extrêmement précieuse. Il dit qu'elle n'est nullement le résultat d'un accident. Il a étudié le problème pendant des années ; parfois même il passait des nuits entières au travail.

Souvent il pensait avoir découvert le secret, mais il rencontrait un désappointement. Il dit qu'il n'emploie aucuns produits chimiques dans la soudure du cuivre et de l'acier, et la méthode est si simple qu'il est certain qu'elle deviendra d'un usage général lorsqu'il sera prêt à la dévoiler.

On dit que la combinaison de l'acier et du cuivre, par le procédé de soudure de ces deux métaux, sera d'une valeur inestimable pour les plaques blindées des cuirassés et des croiseurs. Il a été démontré que les boulets tout en pénétrant l'acier s'aplatissent sur le cuivre soudé à l'acier. M. Parent a fait récemment une expérience du pouvoir de résistance du boulet sur le matériel soudé.

Il confectionna une plaque l'environ un quart de pouce d'épaisseur, moitié cuivre et moitié acier. Il fixa la plaque et d'une distance de 20 pieds tira dessus une balle d'une carabine Winchester 30-30.

La balle perça l'acier apparemment avec une grande facilité, mais elle s'écraça contre la souche de cuivre. Le matériel soudé pourra être utilisé à beaucoup d'autres fins.

Condamnée à la prison pour la vie

Paris, 19.— Marie Bourette, anciennement employée aux magasins du Louvre, arrêtée sous l'inculpation de l'empoisonnement de Godard, jeune ténor engagé à l'Opéra au mois d'octobre dernier, a été condamnée à la réclusion perpétuelle.

De plus, elle a été condamnée à payer la somme de \$20,000 à la veuve du chanteur. La mort du ténor Godard avait causé à Paris, une profonde sensation.

Au cours d'une visite qu'il faisait chez un de ses amis, M. Doudieux, au Vésinet, Godard se plaignit soudain d'un violent mal de tête.

Doudieux lui donna ce qu'il croyait être des cachets d'antipyrine et une heure après, il mourait dans d'atroces souffrances.

On découvrit plus tard que ces cachets d'antipyrine avaient été envoyés à Doudieux, accompagnés d'une lettre anonyme.

L'écriture de celle-ci était semblable à celles que Doudieux avait déjà reçues lui reprochant son mariage.

Une enquête découvrit que les lettres avaient été écrites par Marie Bourette, qui connaissait M. Doudieux.

Celui-ci avait reçu quelques jours avant son mariage, une boîte de bonbons contenant de l'arsenic.

Une perquisition fut faite au domicile de la jeune fille et celle-ci fut arrêtée.

On a supposé que Marie Bourette était follement jalouse de M. Doudieux, et que voulant l'empoisonner, elle ne réussit qu'à tuer le ténor Godard.

New-York, 20.— Deux des plus grandes compagnies qui distribuent le lait en cette ville ont annoncé hier que le prix en est porté à 9 cents la pinte en détail.

Les marchands donnent pour raison le prix élevé qu'ils sont tenus de payer aux fermiers.

EXCURSION A MONTREAL

VIA

PACIFIQUE CANADIEN

Vendredi soir, le 22 Juillet

DEPART PAR TRAIN SPECIAL A MINUIT

PRIX DE PASSAGE ALLER ET RETOUR

ADULTES - - \$3.35 ENFANTS - - \$1.70

Billets bons pour revenir par tous les trains réguliers jusqu'à lundi soir.

Les excursionnistes pourront assister aux deux grandes joutes de crosse à Montréal.

NATIONAL vs TORONTO

NATIONAL DE QUEBEC vs NATIONAL II DE MONTREAL

18 Juillet au 31 Juillet

ALLEZ A

L'EXPOSITION INDUSTRIELLE

SALLE DES VARIETES

5 Nos. Vaudeville de New-York

8 Nouvelles attractions

Parc Dominion MONTREAL

ADMISSION { ADULTES - - 10 cts
ENFANTS - - - 5 cts

DE SUCCES EN SUCCES

Notre grande vente à réduction obtient un si franc succès que nous nous encourageons à offrir des occasions uniques et exceptionnelles à nos clients.

Cette semaine, encore des profits pour vous.

CHIFFON PLISSE, Spécial . . 1c — 2c — 5c.

CHIFFON PLISSE, valeur \$1.50, grande largeur, notre prix spécial 14c.

MATINEES en lawn, très jolis patrons, nous en avons quinze douzaines, valeur \$1.40 et \$2.00. Prix spécial 74c.

COSTUMES D'ETE

Blanc, Mauve, Bleu pâle, Tan et carreaux noir et blanc.

\$5.50	pour	\$3.44	\$ 9.75	pour	\$ 6.29
7.50	"	4.31	10.00	"	6.79
8.25	"	5.77	13.75	"	7.59
8.75	"	6.03	14.75	"	10.06

ROBES PRINCESSES, mauves, blanches, roses et bleu pâle, \$6.50 pour \$4.49; \$8.50 pour \$6.09; \$11.00 pour \$6.61.

JUPES en duck blanc rayé, valeur \$2.75 pour \$1.29

Nous avons encore une balance de nos habillements pour garçons que nous vendons au prix coûtant.

DEMANDEZ NOS BONS A 6%

J. P. PARE

172-176, rue St-Jean.